

# DOCUMENT DE SYNTHÈSE

## Diagnostic



### Le diagnostic paysager du Pays d'Olmes en quelques lignes !

La Communauté de Communes du Pays d'Olmes est lauréate 2021 de l'appel à projets « Plans de paysage » organisé par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

L'élaboration du Plan de paysage du Pays d'Olmes s'inscrit dans le programme d'actions de l'Opération Grand Site Montségur.

# Le Plan de paysage du Pays d'Olmes



## SOMMAIRE

Qu'est-ce qu'un Plan de paysage ? .....	3
Le paysage à travers ses habitants .....	5
Le Plan de paysage du Pays d'Olmes .....	6
Les fondements des grandes entités et structures paysagères .....	6
Les entités paysagères et les structures paysagères du Pays d'Olmes .....	7
Les paysages montagnards, entre ombre et lumière .....	8
Représentation des paysages montagnards .....	9
Le site et la silhouette du Pog de Montségur dans le grand paysage et le réseau d'itinéraires .....	10
Les paysages de crêtes et hauts sommets du massif de la Tabè .....	12
Le caractère sauvage du Touyre, de l'Hers et de leurs affluents .....	14
Les Paysages contrastés des pentes agro-sylvo-pastorales .....	16
Les Actions en cours en faveur de la qualité paysagère et environnementale .....	18
La géomorphologie du Plantaurel, à l'origine de singularités paysagères .....	20
Représentation des paysages du Plantaurel .....	21
Des reliefs calcaires aux accents méditerranéens structurant les Paysages d'est en ouest .....	22
Une implantation Humaine prenant appui sur les reliefs .....	24
Une alternance entre coteaux bocagers et boisés, et combes cultivées .....	26
Les Actions en cours en faveur de la qualité paysagère et environnementale .....	28
La vallée industrielle du Touyre, colonne vertébrale du Pays d'Olmes .....	30
Représentation des paysages de la vallée du Touyre .....	31
L'Écrin des reliefs bocagers du Plantaurel .....	32
Des espaces Ressources Structurants en Fond de Vallon .....	34
Un Chapelet de sites urbains et d'usines implantés le long du Touyre .....	36
Les Actions en cours en faveur de la qualité paysagère et environnementale .....	38
Les valeurs et dynamiques majeurs du Pays d'Olmes .....	40
Les valeurs paysagères du Pays d'Olmes .....	41
Les dynamiques majeurs du Pays d'Olmes .....	43
Les enjeux paysagers du Pays d'Olmes .....	44
Enjeux 1_ La consolidation de l'armature paysagère et écologique du territoire .....	45
Enjeux 2_ Le confortement de lieux de vie dynamiques et conviviaux, inscrits dans leurs paysages .....	46
Enjeux 3_ La valorisation de la richesse patrimoniale et paysagère du Pays d'Olmes à travers une découverte élargie du territoire .....	47

# Qu'est-ce qu'un Plan de paysage ?

## POURQUOI ?

La Communauté de Communes du Pays d'Olmes est Lauréate 2021 de l'appel à projets « Plan de paysage » organisé par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. L'élaboration de Plan de paysage du Pays d'Olmes s'inscrit dans le programme d'actions de l'Opération Grand Site (OGS) de Montségur-Pays d'Olmes.

Le Plan de paysage est une démarche volontaire de prise en compte du paysage, qu'il s'agisse de sa protection, de sa gestion ou de son aménagement dans les politiques sectorielles d'aménagement du territoire au regard des objectifs formulés en matière de paysage. Il se traduit par l'expression d'un projet partagé sur le territoire entre les élus, les habitants, les acteurs économiques et associatifs.

Le Plan de paysage est un outil méthodologique et pratique pour éclairer les décisions de la collectivité en matière d'aménagement du territoire au regard des objectifs formulés pour le paysage.

## SES FINALITÉS

- **Préserver, valoriser et développer le territoire par le paysage.**
- **Renforcer l'attractivité du territoire et améliorer le cadre de vie.**
- **Diffuser les connaissances sur les singularités paysagères du territoire et sensibiliser les élus et habitants aux enjeux de paysage.**

Le Plan de paysage du Pays d'Olmes va permettre d'aborder plus spécifiquement cinq thématiques prioritaires pour le devenir des paysages du territoire :

- **La reconquête des milieux agropastoraux.**
- **Le renforcement de l'usage multifonctionnel de la forêt.**
- **L'optimisation de la qualité écologique du paysage.**
- **L'amélioration du paysage urbain et la reconquête des friches industrielles.**
- **La sensibilisation et la médiation autour du paysage et des milieux naturels auprès du grand public.**

## SES ÉTAPES

### 1. L'état des lieux / Quels sont les paysages du Pays d'Olmes ? Comment évoluent-ils ?

Cette première phase permet d'analyser le paysage du Pays d'Olmes, ses caractéristiques, ses évolutions passées et futures et d'identifier collectivement les usages du territoire pour faire ressortir les enjeux locaux : les éléments à valoriser, les contraintes d'usages et les risques de fragilisation.

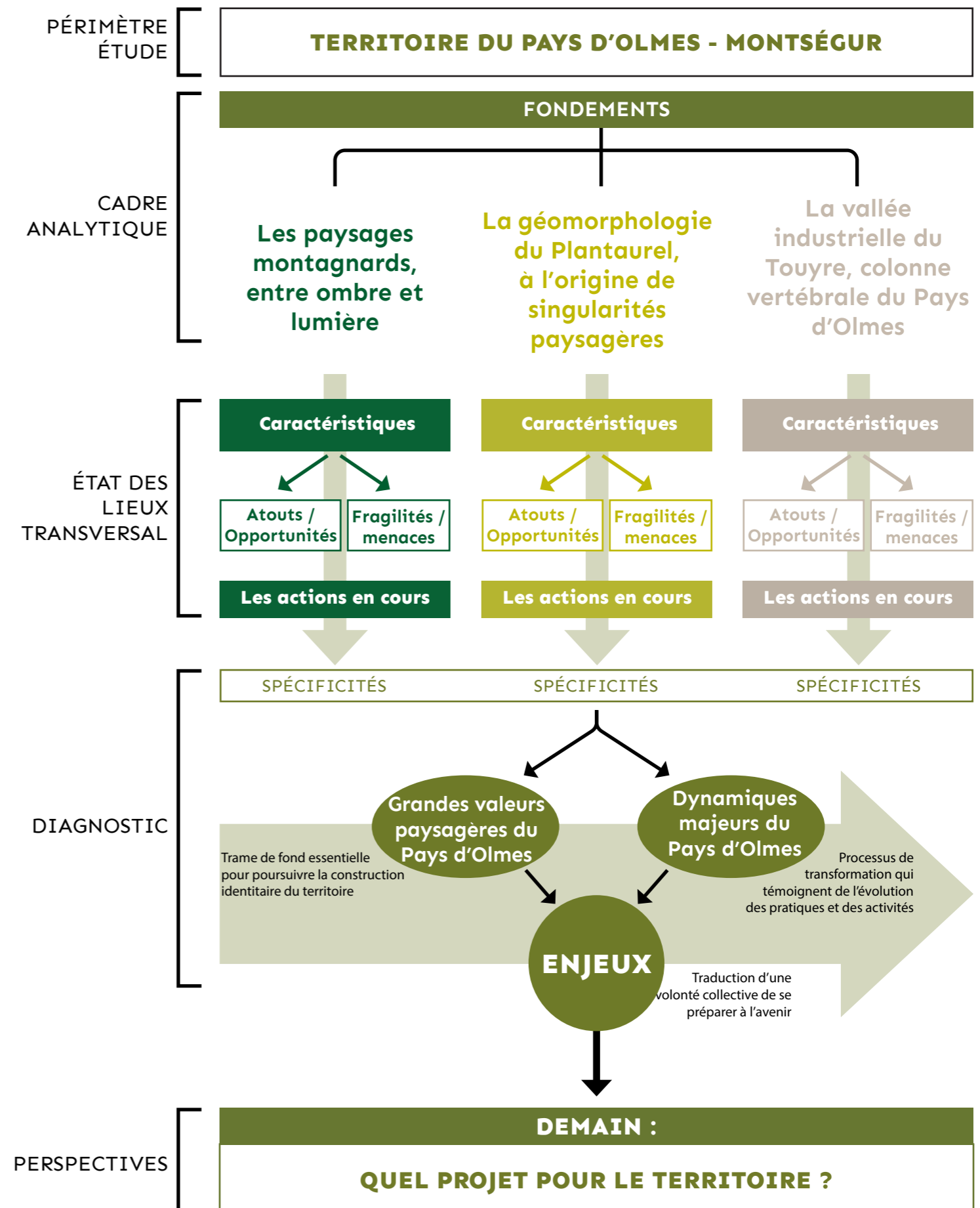
### 2. Les objectifs de qualité paysagère / Quels paysages souhaite-t-on ?

Par la formulation des grands objectifs de qualité paysagère, cette seconde étape permet de définir de façon partagée la stratégie d'évolution du territoire.

### 3. Le programme d'actions / Comment peut-on agir ?

Cette troisième et dernière phase sera l'occasion de définir collectivement un plan d'actions concret et hiérarchisé, à mettre en œuvre, à court, moyen et long terme.

**Le Plan de paysage constitue ainsi le point de départ d'une démarche concertée entre différents acteurs qu'il s'agira ensuite de mettre en œuvre, de suivre, d'animer et de faire vivre dans le temps.**



# Le paysage à travers ses habitants



## LES USAGERS DU TERRITOIRE AU CŒUR DE LA RÉFLEXION

Le projet de paysage est un projet nécessairement partagé. Tout au long des 24 mois d'étude pour l'élaboration du Plan de paysage, 9 résidences sont organisées. Ces temps de rencontre et de travail avec les élus, habitants et techniciens du territoire permettent de co-construire un regard critique collectif sur les paysages et de définir un projet commun entre les 24 communes du Pays d'Olmes.

Nous souhaitons éviter que le Plan de paysage apparaisse comme un travail « d'expert » : il risquerait alors de rester extérieur aux préoccupations des acteurs et habitants du territoire. Il nous paraît essentiel de les impliquer dans la démarche depuis le diagnostic. Leurs avis contribuent à la connaissance des paysages et usages du territoire du Pays d'Olmes. Cette collaboration / implication sera continue tout au long de la démarche du Plan de paysage et au-delà, pour faire vivre les différentes actions du Plan de paysage dans le territoire.

La démarche de concertation dans cette première étape de diagnostic a permis d'interroger, questionner les élus des communes concernées, les acteurs ressources des thématiques liées aux paysages, des habitants et visiteurs du territoire. Pour cela différents formats de rencontres et d'échanges ont été proposés :

- une enquête proposée aux élus et au grand public
- des entretiens collectifs entre élus
- des entretiens avec des acteurs ressources
- une balade paysagère qui a permis de sillonner le territoire avec une quinzaine d'élus et de techniciens
- Un atelier jeune public

Ces rendez-vous ont été l'occasion de partager les regards et les connaissances des élus et habitants sur leurs paysages mais également un temps d'identification, de récolte de ressentis et d'impressions, qui ont nourri le présent état des lieux.



Temps d'échange avec les élus et acteurs du territoire, en salle et in situ





# Le Plan de paysage du Pays d'Olmes

## ENTITÉS PAYSAGÈRES

Le présent diagnostic propose d'analyser le territoire en le décomposant en trois grandes entités paysagères :

- Les paysages montagnards, entre ombre et lumière
- La vallée industrielle du Touyre, colonne vertébrale du Pays d'Olmes
- La géomorphologie du Plantaurel, à l'origine de singularités paysagères

Chaque entité est analysée au sein d'un chapitre. Celles-ci sont décomposées en sous-parties qui mettent en lumière les principales caractéristiques paysagères. Pour chacune d'entre elles, les atouts ou opportunités d'une part, les fragilités ou menaces d'autre part, sont identifiés et cartographiés. Des illustrations commentées complètent cette analyse en accompagnement des légendes des cartes. Par ailleurs, les actions ou projets en cours qui participent à conforter la qualité et la singularité des paysages sont recensés pour chaque entité.



## FICHE D'IDENTITÉ

### DÉMOGRAPHIE

- Nombre de communes : 23
- Coopération intercommunale : Communauté de Communes du Pays d'Olmes
- Superficie : 303,3 km<sup>2</sup>
- Population totale : 14 832 habitants (INSEE Populations légales 2019)
- Densité de population : 45,2 hab./km<sup>2</sup>
- Ville la plus importante : Lavelanet (6 165 habitants)

## GÉOGRAPHIE

# Les fondements des grandes entités et structures paysagères

### LES RELIEFS :



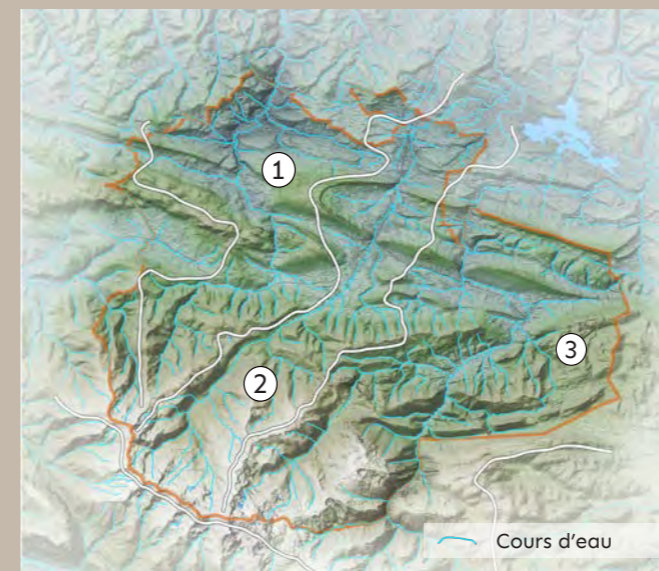
- 1 Le front pyrénéen et les vallées étroites orientées SO-NE
- 2 Le massif du Plantaurel et les vallées larges orientées SE-NO
- 3 La plaine et les collines du Piémont

### FORÊTS, LANDES ET PÂTURES :



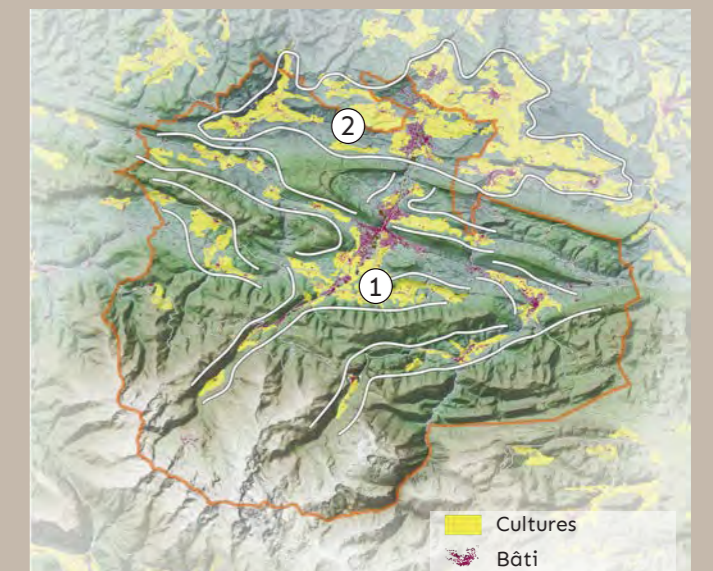
- 1 Les estives des hauts sommets
- 2 La montagne forestière
- 3 Les reliefs pâturés et boisés des pré-Pyrénées / Plantaurel

### L'EAU :



- 1 Le bassin versant du Douctouyre
- 2 Le bassin versant du Touyre
- 3 Le bassin versant de l'Hers

### URBANISATION ET CULTURES :



- 1 Les vallées traversées, habitées et cultivées
- 2 La campagne agricole de la plaine de Laroque / Lérans

# LES ENTITÉS PAYSAGÈRES ET LES STRUCTURES PAYSAGÈRES DU PAYS D'OLMES



Gorges de Péreille

Verrou de Dreuilhe



Des vallons boisés qui s'enfrichent sur un arrière-plan marqué par le plissement calcaire du Plantaurel dessiné par les gorges de Péreille et le « verrou » de Dreuilhe.



Le bassin versant du Touyre depuis Laroque d'Olmes avec son patrimoine industriel et le « verrou » du Plantaurel, porte d'entrée naturelle du Pays d'Olmes.



Les pentes boisées de la vallée de l'Hers entourant le village de Fougax-et-Barrineuf.



Le bassin versant du Douctouyre et son maillage agricole souligné par les haies bocagères depuis les reliefs calcaires du Plantaurel.

# Les paysages montagnards, entre ombre et lumière



Cette première séquence est composée de deux unités de paysages décrites au sein de l'Atlas des paysages de l'Ariège : les « paysages forestiers montagnards » et les « paysages d'estives ».

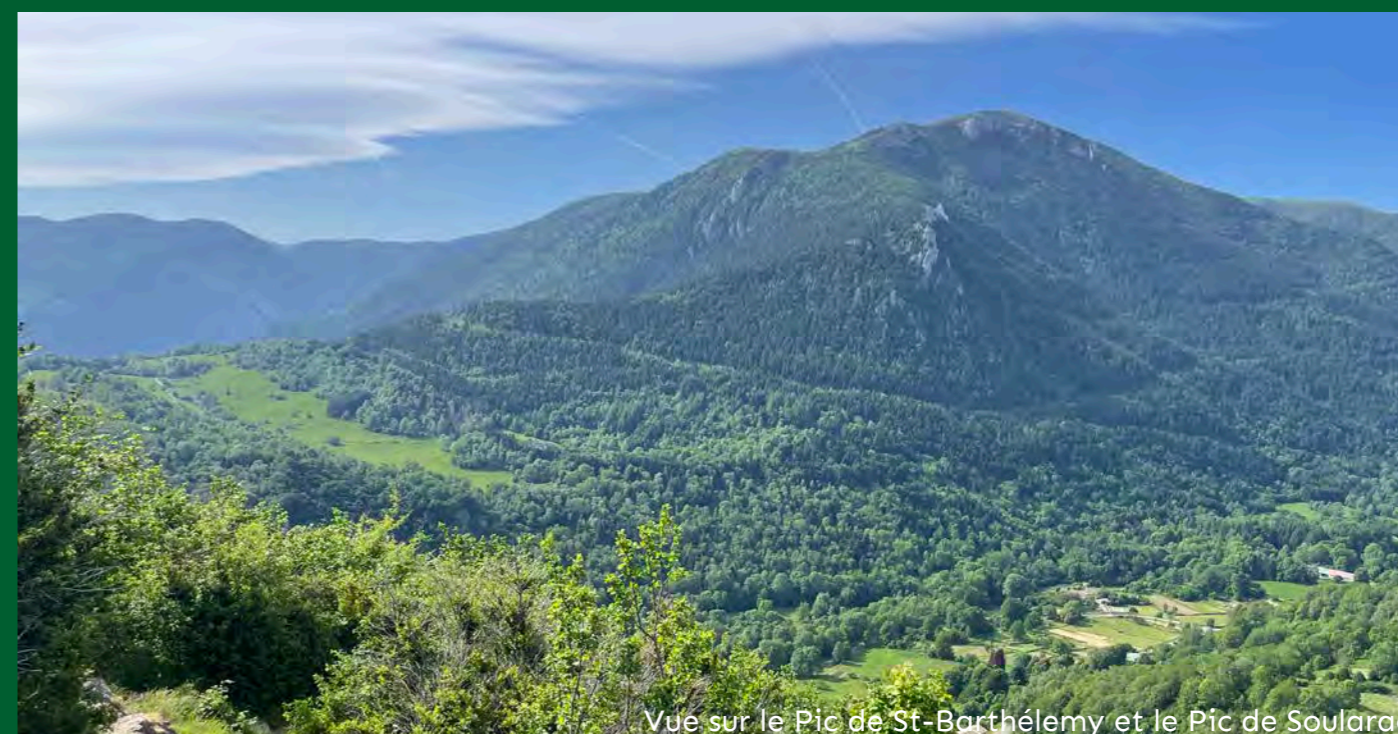
Elle s'étend depuis la première ligne de crête dominant la dépression pré-pyrénéenne, au sud de Lavelanet jusqu'aux crêtes du Massif du Tabe et au plateau de Sault (dont une grande partie se situe dans le département de l'Aude). Le Pog de Montségur et les hautes silhouettes du Front-Pyrénéen, dominées par le Pic de Soularac (2368 m) et de Saint-Barthélemy (2348 m), forment les principaux horizons du Pays d'Olmes. Les espaces ouverts des prairies et estives liés à l'activité pastorale alternent avec les pentes sombres et forestières des ombrées composant ainsi des paysages entre ombre et lumière. Les pentes septentrionales du Tabe accueillent également depuis les années 60 la station de sports d'hiver des Monts d'Olmes. Les hautes vallées du Douctouyre, du Touyre, du Lasset et de l'Hers incisent profondément ces reliefs escarpés, composant des paysages resserrés

et singuliers, au sein desquels se sont inscrits les villages de Montségur, Fougax-et-Barrineuf, Montferrier. Ces paysages de vallées et de sommets sont aussi remarquables pour la richesse écologique qu'ils abritent (RNR : Réserve Naturelle Régionale du Massif de St-Barthélemy, Natura 2000 Gorges de la Frau et Bélesta,...)

Depuis plusieurs décennies différentes dynamiques à l'œuvre transforment ces paysages et leur biodiversité : la fermeture des paysages avec notamment le déclin du pastoralisme, l'enfrichement des vallées, l'avancée de la forêt et des modes de gestion et d'exploitation qui fragilisent parfois le paysage forestier et la qualité écologique de ces milieux ; vieillissement des infrastructures et du modèle d'aménagement de la station Mont d'Olmes face aux changements du climat, ... Le Plan de paysage permet de porter un regard critique sur ces évolutions et de s'interroger collectivement sur un « avenir désiré » pour ces paysages en prenant en compte les incidences du dérèglement climatique.

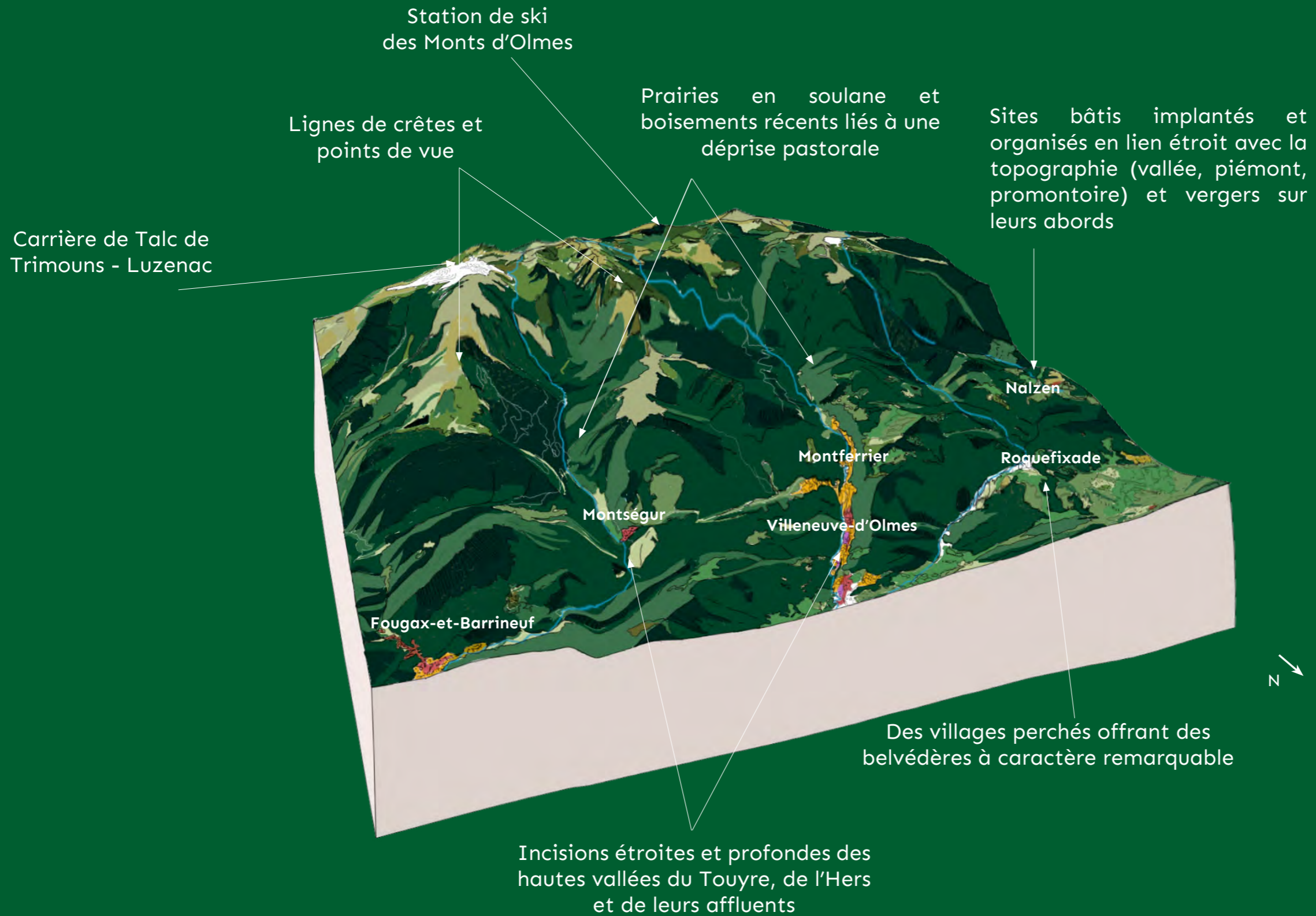


Vue sur le Pog en montant à Montségur



Vue sur le Pic de St-Barthélemy et le Pic de Soularac

# Représentation des paysages montagnards



Estives

Pentes boisées des vallons

Pentes boisées

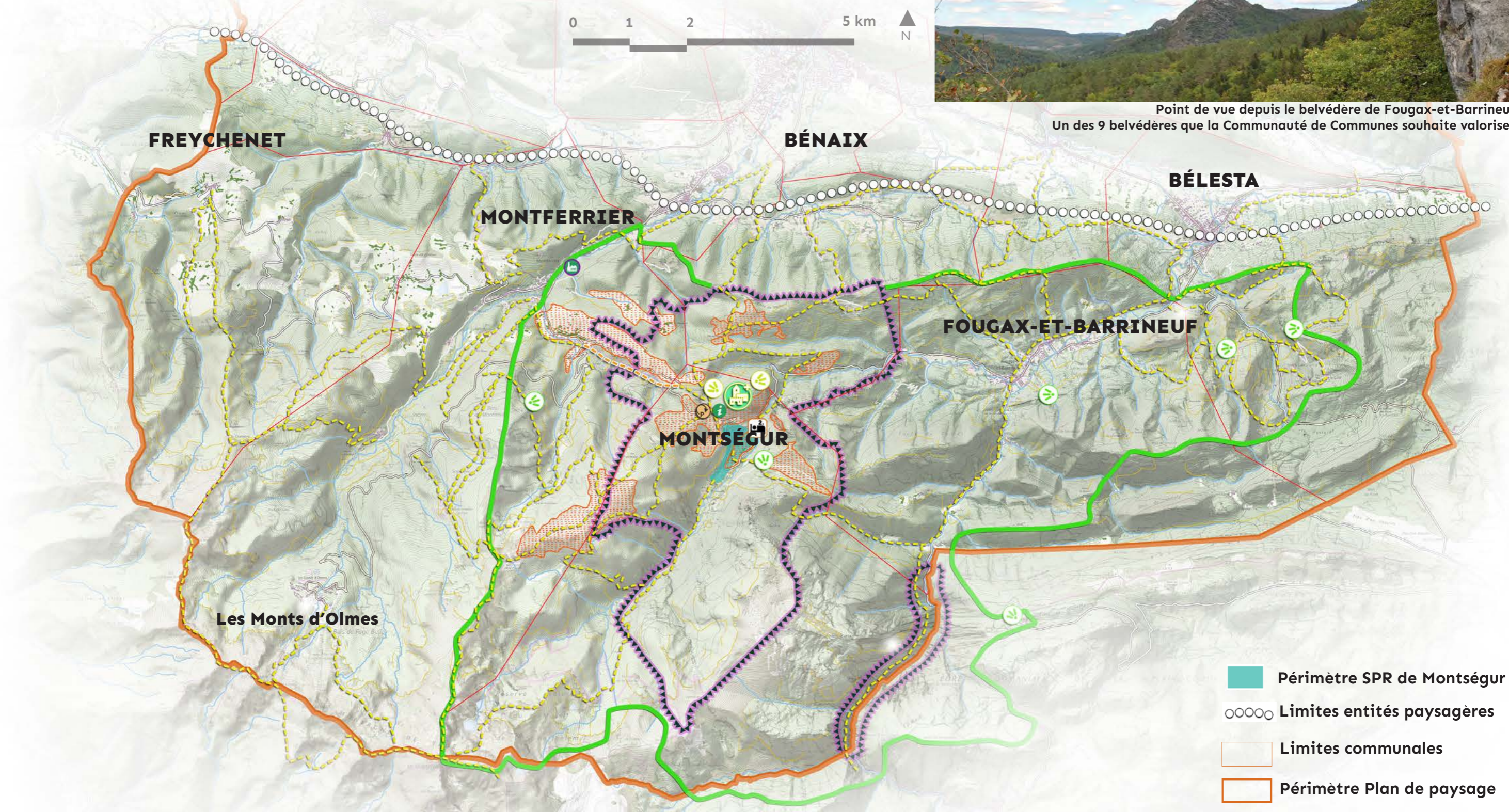
Bourgs anciens

Extensions urbaines

# LE SITE ET LA SILHOUETTE DU POG DE MONTSÉGUR DANS LE GRAND PAYSAGE ET LE RÉSEAU D'ITINÉRAIRES



Point de vue depuis le belvédère de Fougax-et-Barrineuf  
Un des 9 belvédères que la Communauté de Communes souhaite valoriser



- Périmètre SPR de Montségur
- Limites entités paysagères
- Limites communales
- Périmètre Plan de paysage

## ATOUPS / OPPORTUNITÉS

- Les ruines de Montségur, classé MH en 1875 et 1889
- Les points de vue depuis le Pog
- Le projet des 9 belvédères

- Périmètre sites classés
- Périmètre Opération Grand Site
- Les itinéraires de randonnées liés à Montségur

- La construction d'un bâti d'accueil au pied du Pog
- Le futur espace d'accueil de la SAB Monferrier
- Projet de réhabilitation/hébergement Hôtel Coste à Montségur

## FRAGILITÉS / MENACES

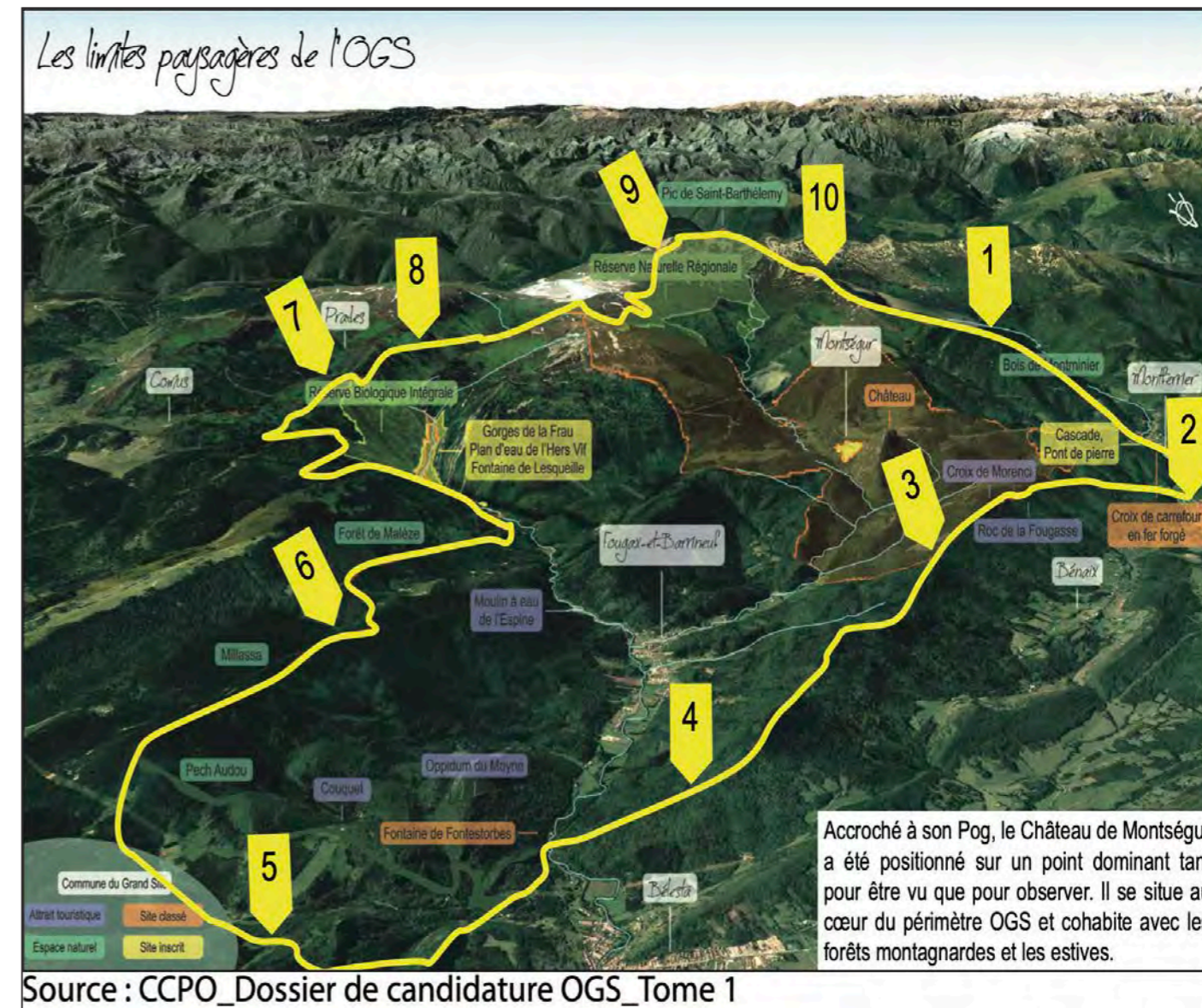
- Les espaces en voie de fermeture à «intervention prioritaire»
- Les espaces d'accueil peu qualitatifs au pied du Pog
- Les séquences d'itinéraires de randonnées fragilisées



**Périmètre sites classés :** Site du Château de Montségur (inscrit en 1942, classé le 19 décembre 2001) et site des Gorges de la Frau, classés pour leur caractère artistique, historique et pittoresque remarquable. Il s'agit d'une procédure de classement validée par arrêté du Ministre de la Transition écologique en charge des sites. Dès lors, tous travaux susceptibles de modifier l'état des lieux ou l'aspect des sites sont soumis à des autorisations spéciales.

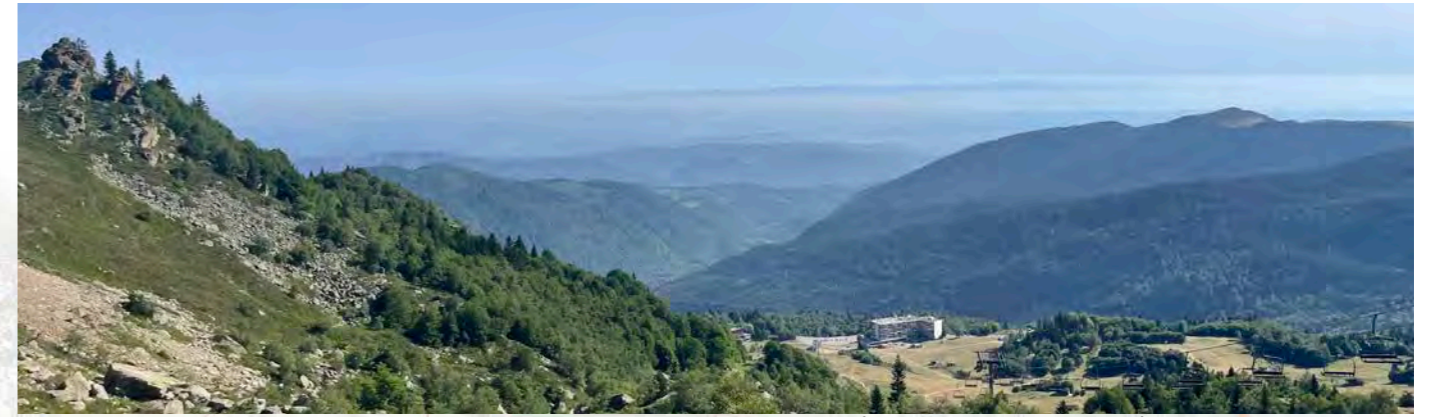


**Le futur espace d'accueil de la SAB Monferrier :** friche industrielle démolie (hors cheminée) à Montferrier avec l'ambition de faire un projet qui soit à la fois un espace pour accueillir des manifestations, un lieu d'interprétation du patrimoine mais aussi un espace d'accueil et de stationnement-relais, point de départ d'une navette vers Montségur ou les Monts d'Olmes.

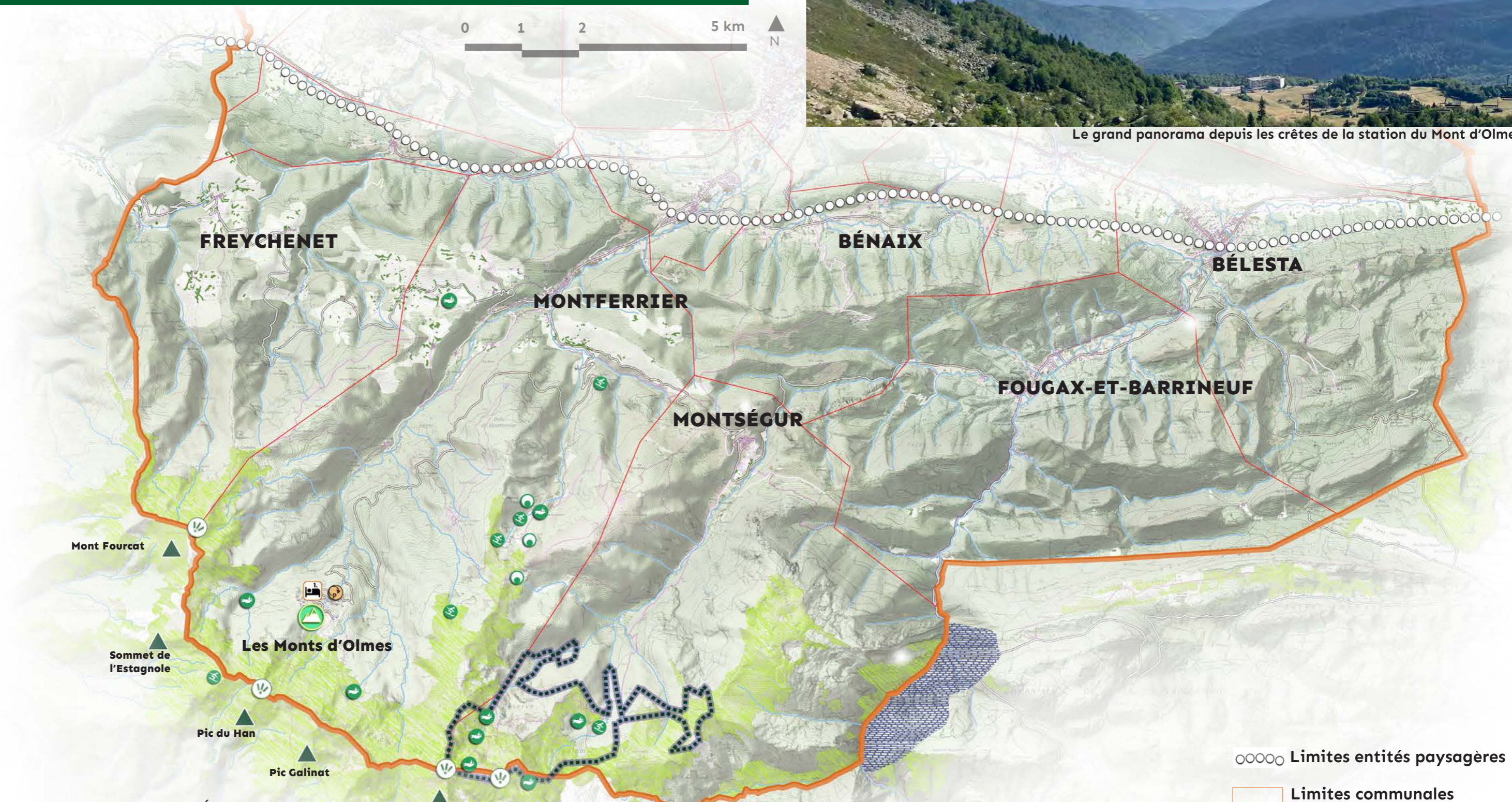


**Périmètre Opération Grand Site (OGS) :** S'appuyant sur les Sites Classés du Château de Montségur et des Gorges de la Frau, l'OGS intègre un périmètre plus vaste comprenant l'ensemble de la vallée de l'Hers et ses affluents, situé sur le Pays d'Olmes. Elle s'appuie sur un projet de territoire et un programme d'actions (dont fait partie le Plan de paysage) visant la protection et la valorisation des paysages en intégrant notamment la question de l'accueil et du fonctionnement du site face à une fréquentation touristique de plus en plus importante.

# LES PAYSAGES DE CRÊTES ET HAUTS SOMMETS DU MASSIF DE TABE



Le grand panorama depuis les crêtes de la station du Mont d'Olmes



## ATOUPS / OPPORTUNITÉS

- Les espaces ouverts des estives
- Les lacs
- Les grands panoramas depuis les crêtes
- Les principaux sommets
- La réserve biologique intégrale

## La RNR du massif du Saint-Barthélemy

- Projet de réhabilitation de l'hébergement les Airelles
- Patrimoine des vestiges miniers
- Patrimoine lié à l'histoire du ski

○○○○○ Limites entités paysagères

□ Limites communales

□ Périmètre Plan de paysage

## FRAGILITÉS / MENACES

- Le devenir de l'activité de la station des Monts d'Olmes dans le cadre du dérèglement climatique
- Espaces d'accueil peu qualitatifs de la station

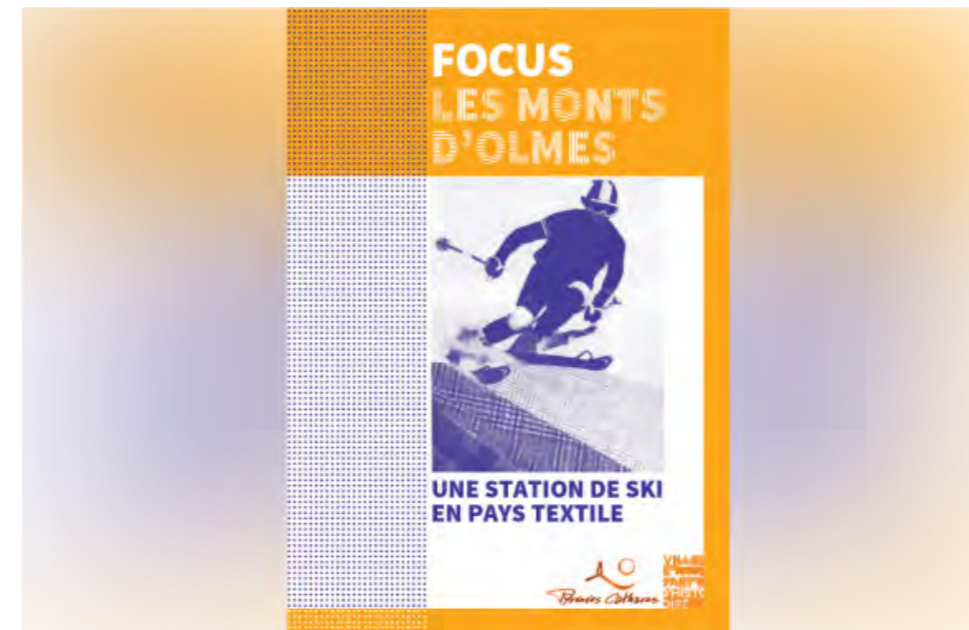


**Les espaces ouverts des estives** : Ces étendues vastes de landes herbeuses plus ou moins arbustives, occupent principalement les sommets du massif de la Tabé. Elles offrent une diversité faunistique et floristique remarquable et des paysages de crêtes ouverts sur le lointain. Avec le réchauffement climatique et l'abandon des transhumances, les étages boisés s'élèvent et gagnent de plus en plus sur les estives.



**La RNR du massif du Saint-Barthélemy** : Ce site remarquable où alternent affleurements rocheux, estives et tourbières pâturées et forêts mixtes est reconnu depuis 2015 comme Réserve Naturelle Régionale. Par ce statut, il bénéficie d'une protection réglementaire et d'un plan de gestion, validé en 2018. Il est géré par l'ANA Conservatoire des Espaces Naturels et la commune de Montségur.

**Patrimoine des vestiges miniers** : anciennes carrières de Montferrier d'où sont extraits dès le XIX<sup>e</sup> siècle des morceaux de Talc qui affleurent dans la montagne. Ces mines serviront plus tard de points relais pour les premiers skieurs des Monts d'Olmes.



**Patrimoine lié à l'histoire du ski** : intimement liée au patrimoine de l'industrie textile, cette activité de loisir se développe grâce à l'investissement des industriels de la vallée. Plusieurs vestiges sont encore visibles aujourd'hui sur le secteur de Moulzoune (ancien remonte-pente mécanique...). Le Pays d'art et d'histoire a réalisé un livret de découverte de l'histoire du ski et de l'industrie : « Les Monts d'Olmes, une station de ski en pays textile ».



**Le devenir de l'activité de la station des Monts d'Olmes dans le cadre du dérèglement climatique** : porte d'entrée du massif de St-Barthélemy, que ce soit pour les skieurs en hiver ou les randonneurs/VTTistes en été. Le changement climatique et l'enneigement de moins en moins important posent la question de la stratégie de développement de ce site touristique et de sa possible reconversion.

**Espaces d'accueil peu qualitatifs de la station** : Aujourd'hui, la station présente un aspect vieillissant avec certains bâtiments à l'abandon (Les Airelles) et/ou avec des « lits-froids\* » et des espaces publics au caractère très routier (parkings en enrobé, aspect technique du mobilier, etc.) particulièrement marquants dans ce site naturel d'exception. Un plan de gestion avec un projet global est engagé sur ce secteur.

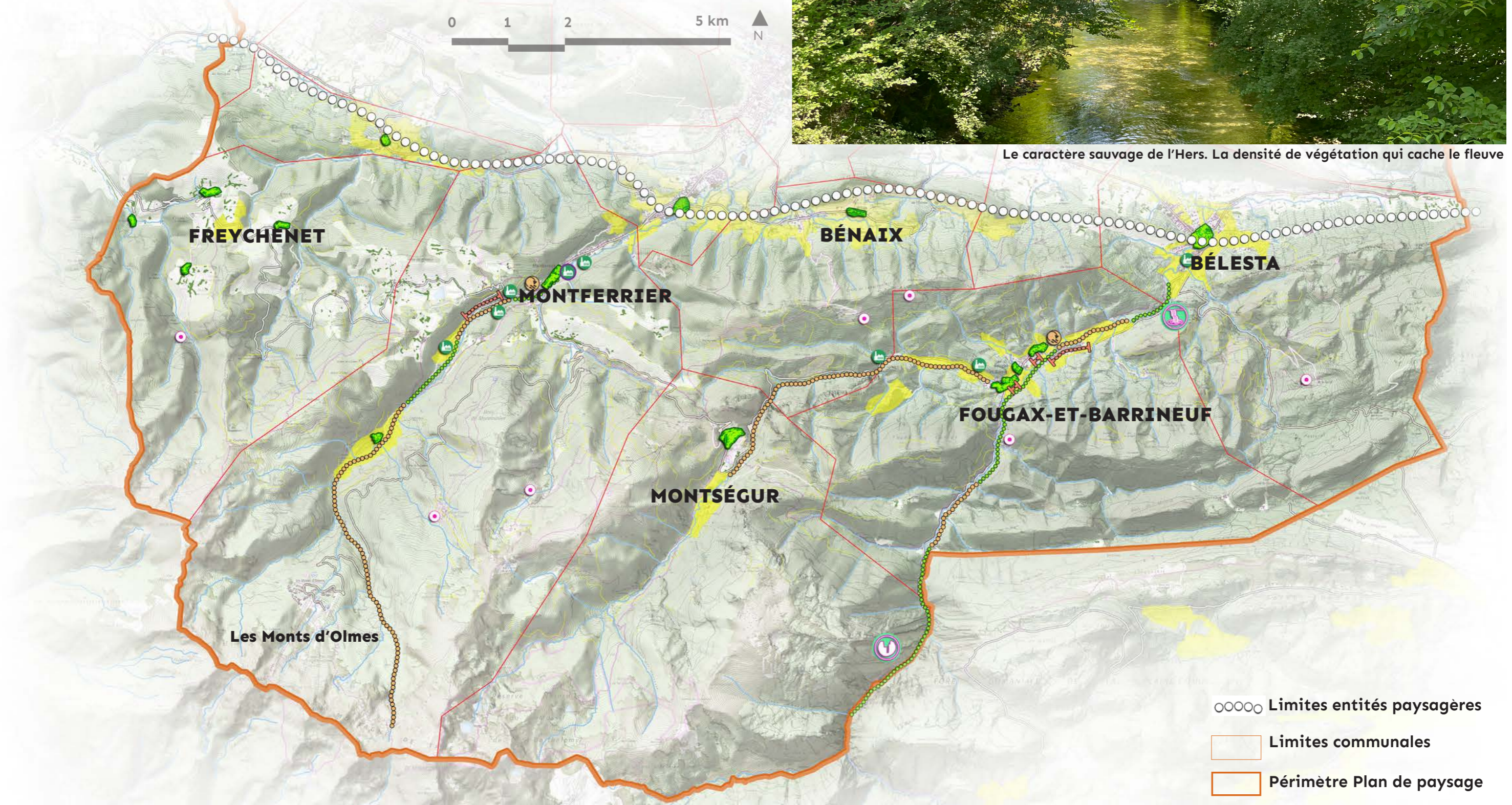


\*Les lits froids sont les logements qui sont rarement occupés par leurs propriétaires, qui ne sont pas proposés à la location, ou, quand ils le sont, ne trouvent pas de locataires : en d'autres termes ce sont des appartements vides.

# LE CARACTÈRE SAUVAGE DU TOUYRE, DE L'HERS ET DE LEURS AFFLUENTS



Le caractère sauvage de l'Hers. La densité de végétation qui cache le fleuve



- Limites entités paysagères
- ▭ Limites communales
- ▭ Périmètre Plan de paysage

## ATOUPS / OPPORTUNITÉS

- L'implantation précise et la forme urbaine des sites bâtis anciens (piémont, vallée, promontoire)
- Les séquences où la rivière est accessible ou mise en valeur
- Le patrimoine bâti lié à la rivière et à son histoire industrielle

- Le site remarquable des Gorges de la Frau
- Le site remarquable de la fontaine de Fontestorbes
- Les sites d'intérêt secondaires
- Les reliquats des parcelles cultivées dans les fonds de vallons

## FRAGILITÉS / MENACES

- Les séquences où la rivière est invisible/inaccessible
- Les extensions urbaines qui fragilisent les fonds de vallons agricoles
- Des villages peu tournés vers leurs cours d'eau



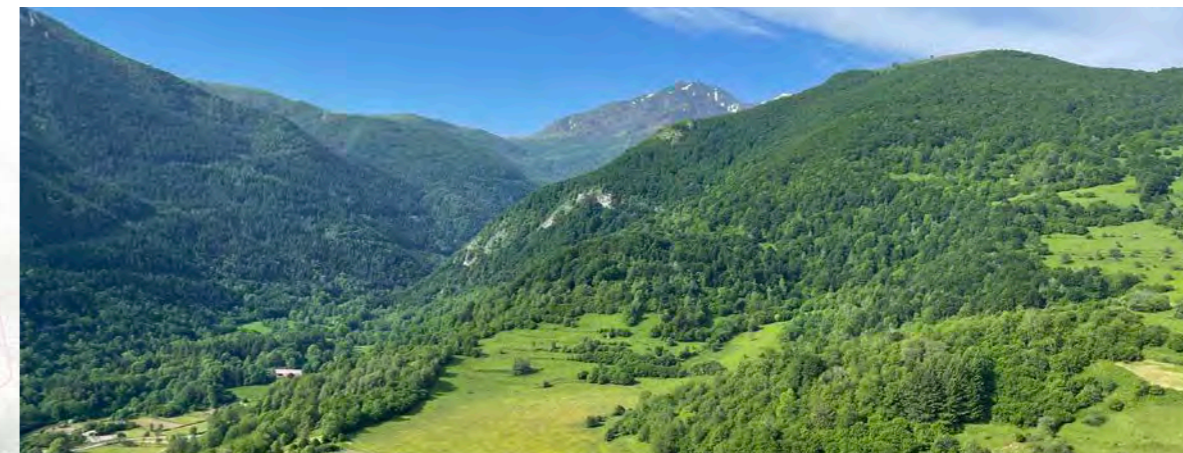
**L'implantation précise et la forme urbaine des sites bâtis anciens (piémont, vallée, promontoire) :** sur l'ensemble des villages et hameaux de cette séquence, l'organisation urbaine traditionnelle propose un lien lisible et sensible avec le socle géomorphologique. Ce sont les cohérences d'implantation (bâti groupé en fond de vallée à proximité des cours d'eau comme à Fougax-et-Barrineuf, sur les pentes d'un coteau représentant un site défensif comme à Montségur) et les relations subtiles entretenues entre les espaces habités et les étendues naturelles et/ou agricoles issues en grande partie de l'agro-pastoralisme, qui forment un paysage homogène et de qualité.

**Les séquences où la rivière est invisible/inaccessible :** La plupart des cours d'eau prennent leur source sur les reliefs montagneux de la partie sud du Pays d'Olmes. Ils sont le support d'une riche biodiversité d'espèces aquatiques et hydrophiles, et constituent un réseau dense qui irrigue le territoire en aval associé aux prairies et milieux humides. Ils apportent aux paysages leur côté frais et verdoyant. Cependant, avec la diminution de l'élevage et la dynamique de reboisement, ces cours d'eau se retrouvent trop souvent enfermés et peu mis en valeur, alors qu'ils représentent une qualité paysagère majeure du territoire. Il serait intéressant d'améliorer l'accessibilité et la lisibilité des cours d'eau. Il existe deux syndicats de gestion sur le territoire : le SBGH côté Aude et le SMDEA côté Ariège.

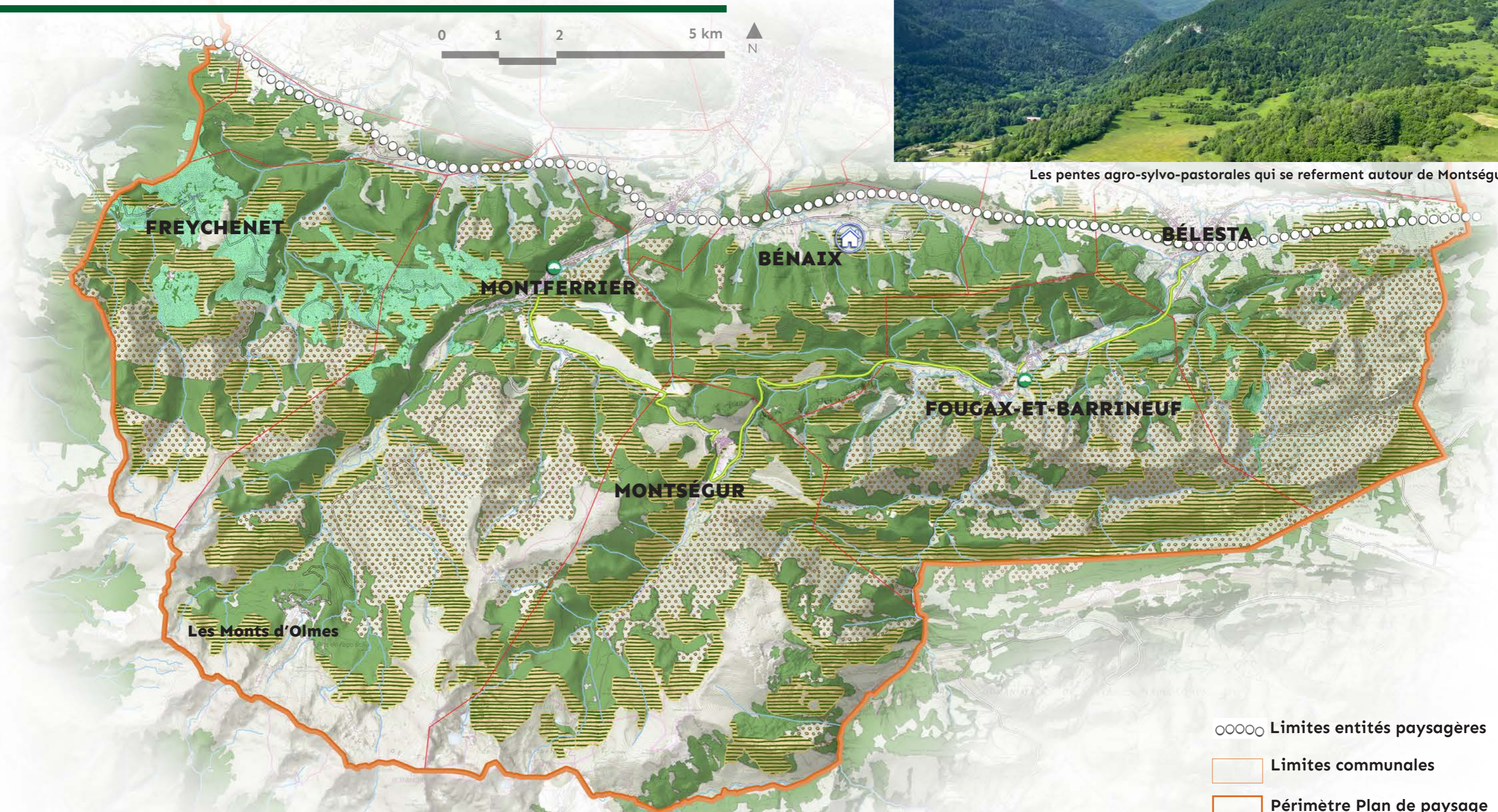


**Les extensions urbaines qui fragilisent les fonds de vallons agricoles :** même si cette dynamique reste modérée dans les hautes vallées sauvages, elle perturbe néanmoins la lecture des paysages identitaires : disparition progressive de la mosaïque de cultures diversifiées (seigle, etc.) qui maintiennent les fonds de vallées ouverts et effacement des silhouettes bâties groupées des villages par une urbanisation linéaire le long des axes en fond de vallée.

# LES PAYSAGES CONTRASTÉS DES PENTES AGRO-SYLVO-PASTORALES



Les pentes agro-sylvo-pastorales qui se referment autour de Montségur



## ATOUTS / OPPORTUNITÉS

- Les espaces ouverts des prairies/pâtures
- Les boisements et forêts des ombrées
- Les routes-paysage
- La filière bois-transformation (scierie...)
- Projet future Maison des Paysages à Bénéaix

## FRAGILITÉS / MENACES

- Évolution du couvert forestier entre 1960 et aujourd'hui (renfermement et abandon des cultures)
- Développement des résineux, notamment sur les forêts communales

○○○○○ Limites entités paysagères

▭ Limites communales

▭ Périmètre Plan de paysage

NC Les coupes rases (non cartographiée)

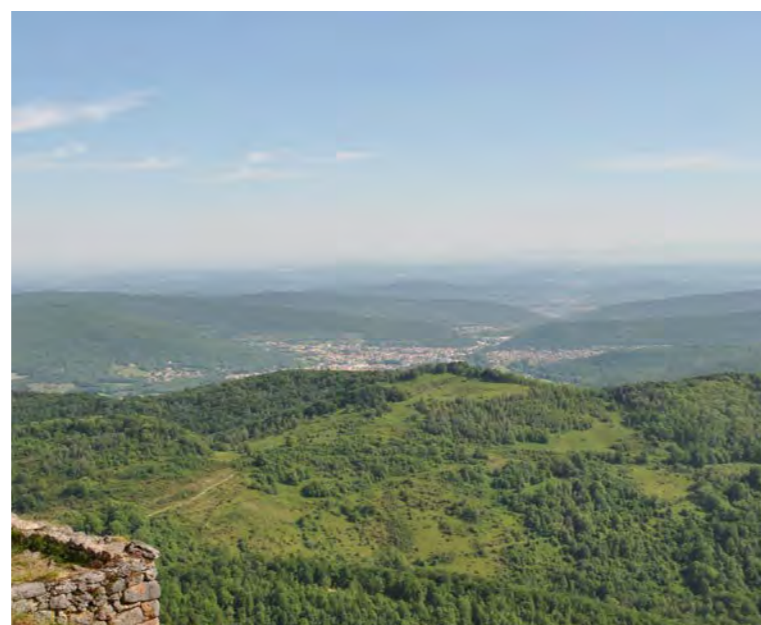
NC Le risque incendie (non cartographié)

NC Le petit patrimoine bâti rural (murets de pierre sèche, abris, anciens chemins pastoraux pavés...) dispersé et peu valorisé (non cartographié)



**Les espaces ouverts des prairies/pâtures** : ces milieux de grande qualité paysagère et écologique, témoignent d'une économie liée à l'élevage caractéristique du territoire. Mais ils sont menacés par l'embroussaillage (ronces notamment) et la fermeture des paysages par l'abandon du pastoralisme et la conquête des boisements

**Évolution du couvert forestier entre 1960 et aujourd'hui (renfermement et abandon des cultures)** : dynamique importante de fermeture des paysages et des milieux pastoraux qui est à l'œuvre sur le Pays d'Olmes sur les 50 dernières années. Elle est étroitement liée à une évolution de l'agriculture : abandon des parcelles les moins faciles à exploiter et/ou d'accès moins aisé (mécanisation, pentes abruptes, terrasses de petites surfaces, etc.), mais surtout aux difficultés de maintien de la filière élevage (exploitations de petite taille, reprises difficiles, etc.). Aujourd'hui, le développement des boisements (frênes, noisetiers, etc.) amène un sentiment d'étouffement sur ce secteur.



**Développement des résineux, notamment sur les forêts communales** : on les retrouve principalement sur les communes montagnardes de Montferrier (900ha), Freychenet, Fougax-et-Barrineuf, Belesta. La dynamique de ces forêts a été à l'enrésinement (Épicéa) pendant de nombreuses années, notamment du fait de subventions par le Fond Forestier National. Les paysages générés sont plus sombres et monotones et les plantations en lignes régulières apportent un aspect moins naturel. Aujourd'hui, l'ONF, principal gestionnaire pour les forêts publiques (et c'est également le cas des grands propriétaires forestiers privés), tente de retrouver un équilibre avec la mise en œuvre d'un plan simple de gestion, favorisant la



multifonctionnalité des forêts et l'exploitation en futaie irrégulière ou jardinée. Par ailleurs, l'ONF doit faire face à des transformations sensibles liées au changement climatique, et aux évolutions récentes de l'économie du bois.



## LES ACTIONS EN COURS EN FAVEUR DE LA QUALITÉ PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE

## POUR PRÉSERVER LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET PAYSAGER :

Le territoire du Pays d’Olmes a une volonté politique très forte pour préserver le patrimoine bâti et paysager de son territoire. Ainsi l’axe 1 du PADD du PLUi en cours d’instruction s’engage à « renforcer l’attractivité touristique dans l’esprit de la démarche Grand Site de France ». Une OAP Patrimoniale vient appuyer cette volonté avec des orientations à des échelles multiples qui englobent le Site Patrimonial Remarquable de Montségur (SPR), le périmètre du monument historique classé (DRAC), le site classé (DREAL Occitanie), les futurs périmètres définis dans le cadre de la candidature UNESCO (périmètre du bien, zone tampon et le cadre distant), le périmètre de l’Opération Grand Site (OGS) et enfin le périmètre de la Communauté de Communes du Pays d’Olmes.

Le château de Montségur fait partie de la candidature que le Département de l’Aude a proposée pour l’inscription de la Cité de Carcassonne et de ses sept châteaux sentinelles de montagne (Aguilar, Lastours, Montségur, Peyrepertuse, Puilaurens, Queribus et Termes) au Patrimoine Mondial de l’UNESCO « Cité de Carcassonne et ses châteaux sentinelles de montagne ». L’élaboration du présent Plan paysage s’inscrit dans cette ambition qualitative.



© UNESCO

Le Pog de Montségur, repère du paysage du Pays d’Olmes.



Le château de Montségur.

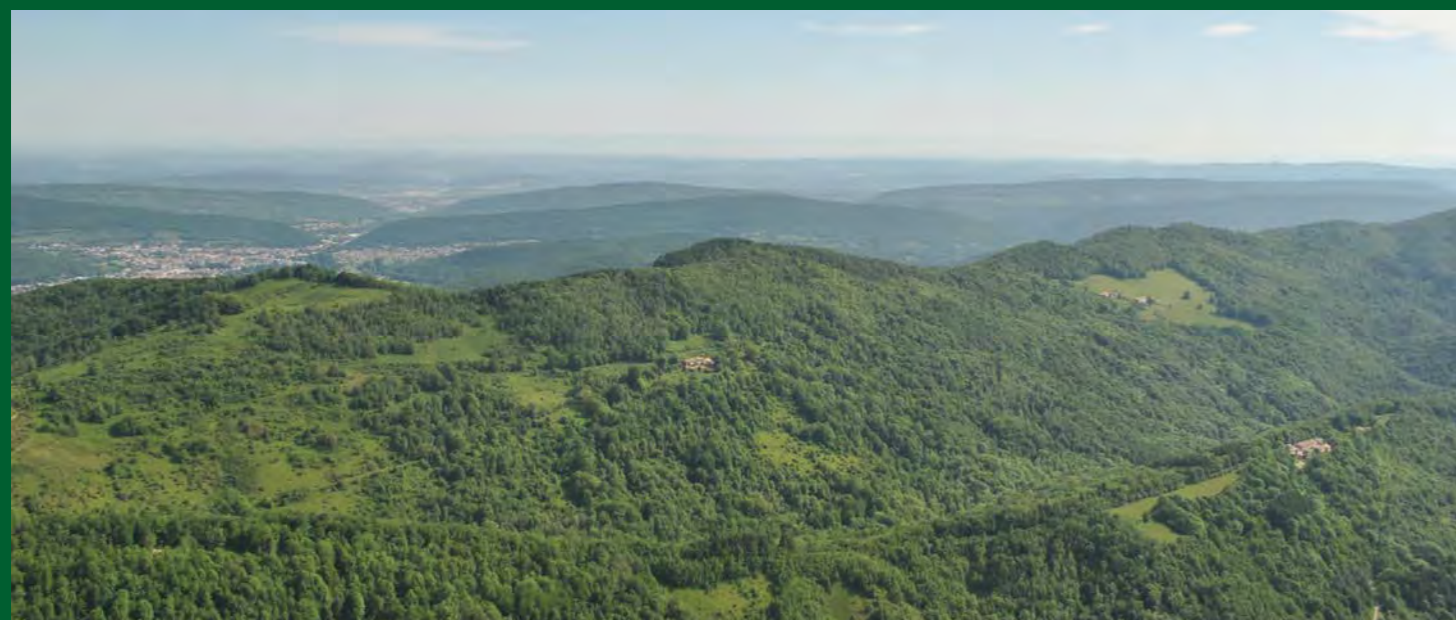
© UNESCO

## POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ :

L'ANA-CEN (Association des naturalistes de l'Ariège - Conservatoire d'Espaces Naturels Ariège) réalise une étude autour du Pog dans le cadre de l'OGS. Cette étude consiste en une analyse fine des dynamiques d'embroussaillage. L'étude fait le lien entre les dernières parcelles embroussaillées, leurs enjeux écologiques et la valeur fourragère qu'elles représentent. L'objectif étant de valoriser la notion d'«archipel» de petites prairies en favorisant la connexion entre ces emprises par des actions de débroussaillage ciblées. Le travail inclut des visites sur site et des entretiens avec les propriétaires des parcelles concernées pour arriver à mettre en place ces actions de réouverture qui permettront de préserver une biodiversité fragilisée par la fermeture progressive des milieux.



L'agriculture et le pastoralisme présents dans les paysages d'autrefois.



La forêt qui a gagné du territoire autour du Pog.

## POUR ANTICIPER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE :

La station de ski des Monts d'Olmes est créée en 1968. Elle est chère au cœur des habitants du Pays d'Olmes et a marqué l'histoire du territoire. Elle a été promue par plusieurs acteurs locaux, notamment Aldo Villa, artiste peintre, René Labadie et l'industriel du textile de Lavelanet André Roudière.

Aujourd'hui, en raison du changement climatique notamment, son avenir et son développement sont en question. En 2022, la Communauté de Communes du Pays d'Olmes a engagé une étude menée par une équipe pluridisciplinaire afin de s'interroger sur l'avenir de la station. Il est notamment envisagé de diversifier l'offre d'activités de sport et de loisirs, alternatives au ski, comme la randonnée, l'escalade, l'observation du ciel... La qualité paysagère et environnementale du futur projet est au centre des réflexions.



Structure urbaine de la station de ski des Monts d'Olmes.



Les bâtiments en pied de pistes.

# La géomorphologie du Plantaurel, à l'origine de singularités paysagères

Le massif du Plantaurel fait partie du piémont pyrénéen français. Il constitue une bande calcaire plissée orientée est-ouest, d'environ 10 km de large en Pays d'Olmes.

Cette entité forme un paysage de transition entre les paysages de plaine au nord et les paysages montagnards au sud.

Il est composé par une alternance de 4 "voûtes" ou crêtes de 600 à 1000 m d'altitude, et de vaux ou de combes, au fond d'argile comme à Bélesta ou entre Dreuilhe et Lavelanet. Un réseau de rivières a entaillé ces reliefs en créant des formes singulières comme les gorges du Douctouyre (ou Gorges de Péreille) ou encore les cluses du Touyre, véritables portes naturelles marquant le seuil du territoire du Pays d'Olmes et cadrant sur les horizons du massif de Tabe, de la Montagne de la Frau, ou sur le Pog de Montségur.

Le sous-sol calcaire apparaît à la faveur d'affleurements et d'escarpements rocheux. Il se devine aussi à travers le caractère méditerranéen de la végétation sur certaines séquences (garrigue rocailleuse, chêne vert ...).

Entre les crêtes se déploient villages et hameaux dispersés, prenant appui sur la topographie. Ils sont entourés de cultures et pâtures en soulane et de forêts plantées, parfois marquantes dans le paysage, et de boisements naturels ou exploités en ombrée. De larges panoramas vers le Pog de Montségur et le massif du Tabe au sud, et vers la plaine de Mirepoix au nord, se dévoilent à la faveur de petites routes balcons inscrites sur les rebords des pentes du massif. La déprise agricole constitue la principale dynamique fragilisant les paysages du Plantaurel.

Elle conduit à l'évolution progressive des prairies, des coteaux en friches, taillis puis boisements. Il en résulte une fermeture et une simplification du paysage, et un appauvrissement de la biodiversité. A proximité de l'axe urbanisé du Touyre, le mitage des pentes agricoles par une urbanisation diffuse constitue également une menace pour les paysages ruraux du Plantaurel.

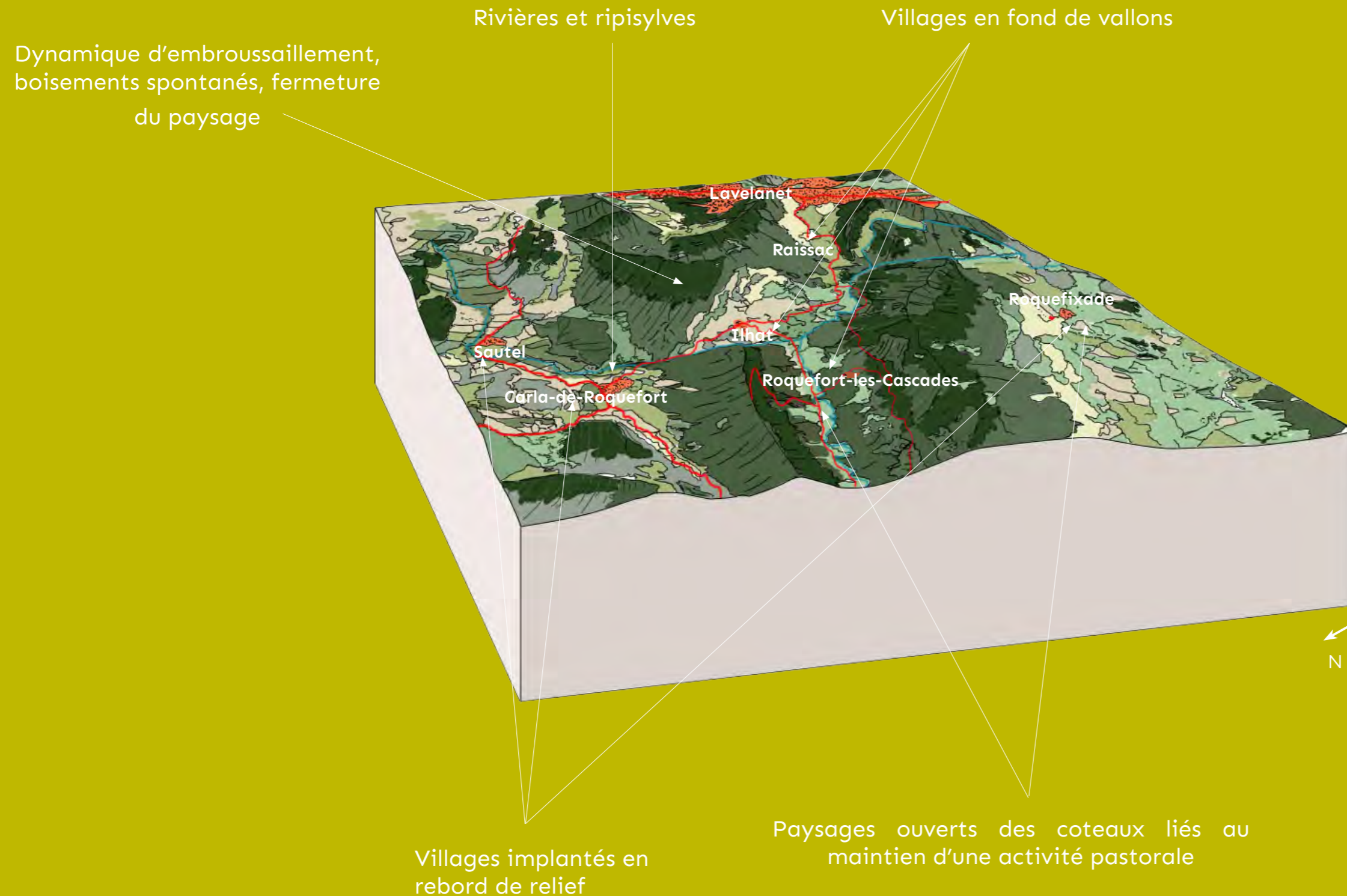


Vue sur les gorges de Péreille



Vue sur la vallée du Touyre

# Représentation des paysages du Plantaurel



Landes et garrigues

Boisements de chênes verts en ombrée

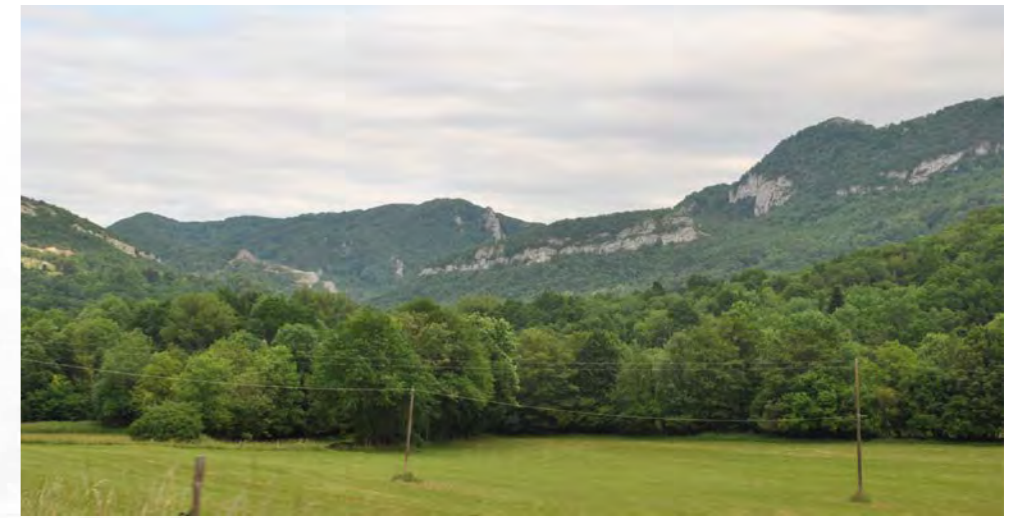
Routes

Affleurements calcaires

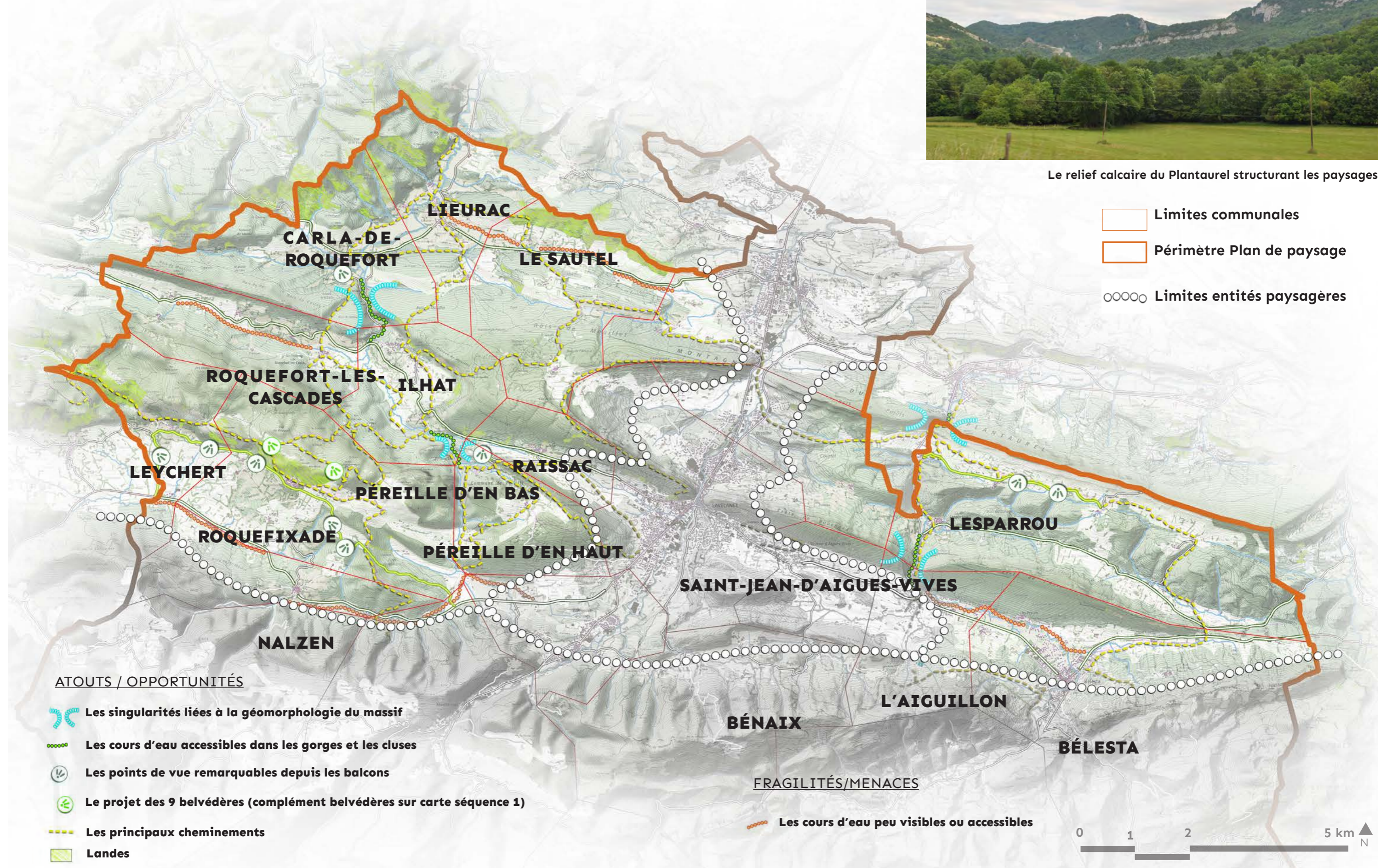
Exploitations forestières monospécifiques

Extensions urbaines

# DES RELIEFS CALCAIRES AUX ACCENTS MÉDITERRANÉENS STRUCTURANT LES PAYSAGES D'EST EN OUEST



Le relief calcaire du Plantaurel structurant les paysages





**Les singularités liées à la géomorphologie du massif :** Cluses/Crêtes/Combes/Gorges/Grottes/Cascades/Affleurements calcaires.

Comme par exemple les gorges de Péreille, un petit canyon qui a fait l'objet d'exploitation d'un gisement de bauxite mais est aujourd'hui transformé en sentier d'interprétation sur la biodiversité. Un lieu de niche et de reproduction de quelques rapaces et autres oiseaux de passage.



**Les cours d'eau accessibles dans les gorges et les cluses :** Phénomène géomorphologique singulier sur le Plantaurel où une vallée étroite fait communiquer deux dépressions et traverse perpendiculairement l'anticlinal, offrant une image de « porte naturelle ». Visible de loin, ces passages très resserrés donnent également à voir un paysage remarquable composé de falaises abruptes de chaque côté et de fenêtres sur les cours d'eau à la faveur d'ouvertures dans la ripisylve. C'est le cas notamment en empruntant la RD 16 entre L'Aiguillon et Lesparrou (photo ci-dessus).



**Les points de vue remarquables depuis les balcons :** ils offrent des ouvertures ou cadrages sur des éléments repères dans le paysage : points de vue sur l'étendue d'une vallée, sur le Pog (depuis la place de Carla-de-Roquefort par exemple), la silhouette d'un site bâti ou encore une position dominante à 360°.

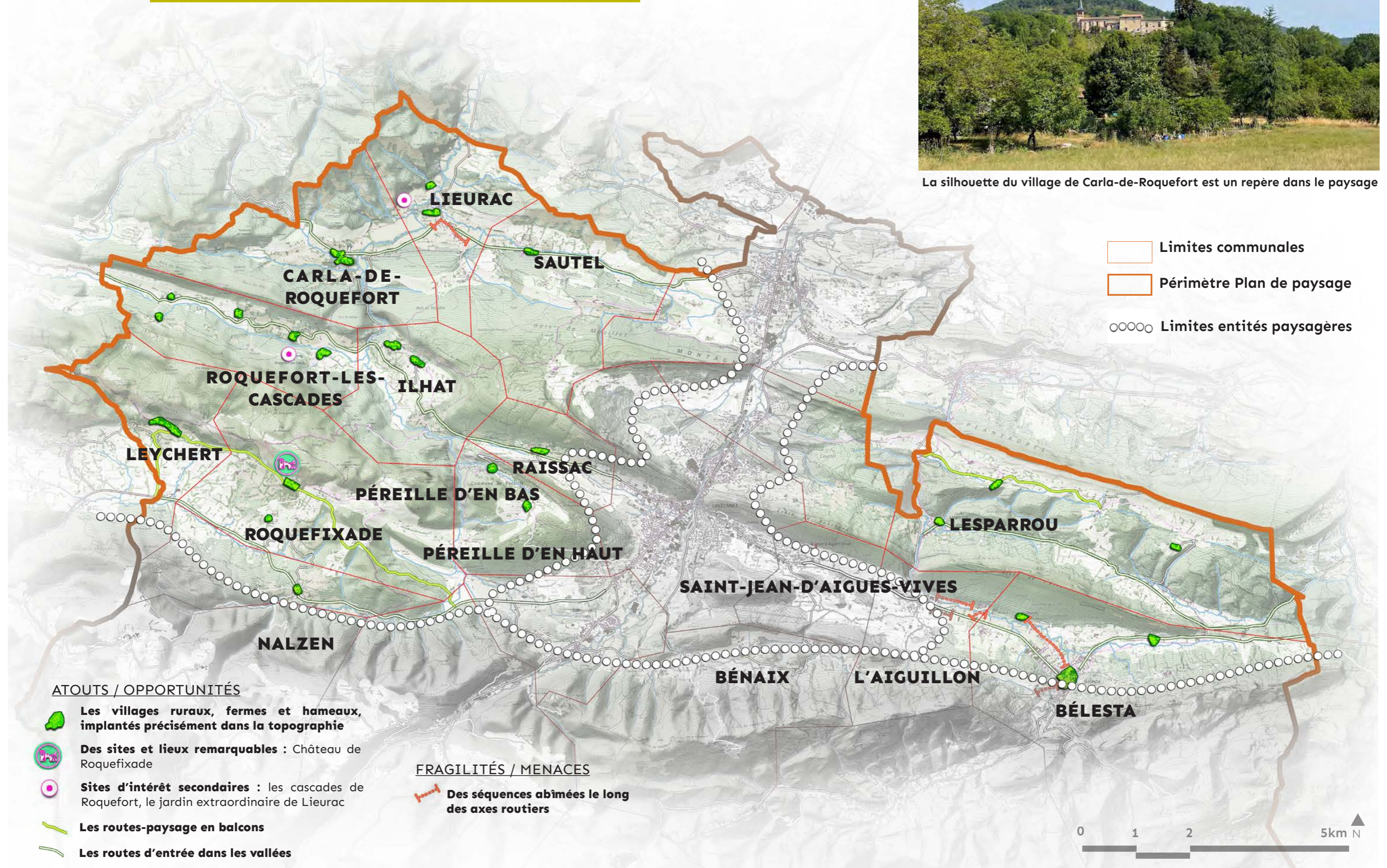


**Les étendues vastes de landes herbeuses** plus ou moins arbustives, elles occupent principalement les pentes des coteaux de la Douctouyre au nord-ouest de Carla-de-Roquefort, où l'on retrouve une dynamique d'embroussaillage, témoin d'une activité d'élevage de moins en moins présente.

# UNE IMPLANTATION HUMAINE PRENANT APPUI SUR LES RELIEFS



La silhouette du village de Carla-de-Roquefort est un repère dans le paysage

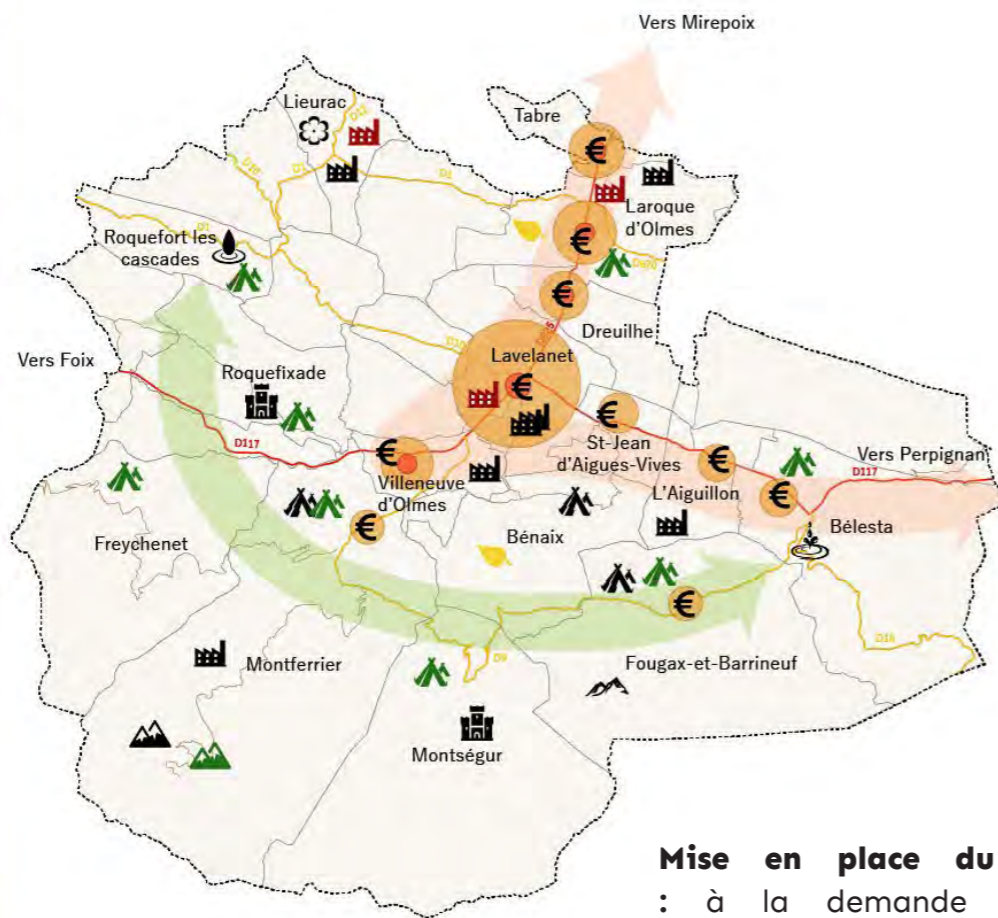


- Limites communales
- Périmètre Plan de paysage
- Limites entités paysagères

- ATOUS / OPPORTUNITÉS**
- Les villages ruraux, fermes et hameaux, implantés précisément dans la topographie
  - Des sites et lieux remarquables : Château de Roquefixade
  - Sites d'intérêt secondaires : les cascades de Roquefort, le jardin extraordinaire de Lieurac
  - Les routes-paysage en balcons
  - Les routes d'entrée dans les vallées

- FRAGILITÉS / MENACES**
- - - Des séquences abîmées le long des axes routiers



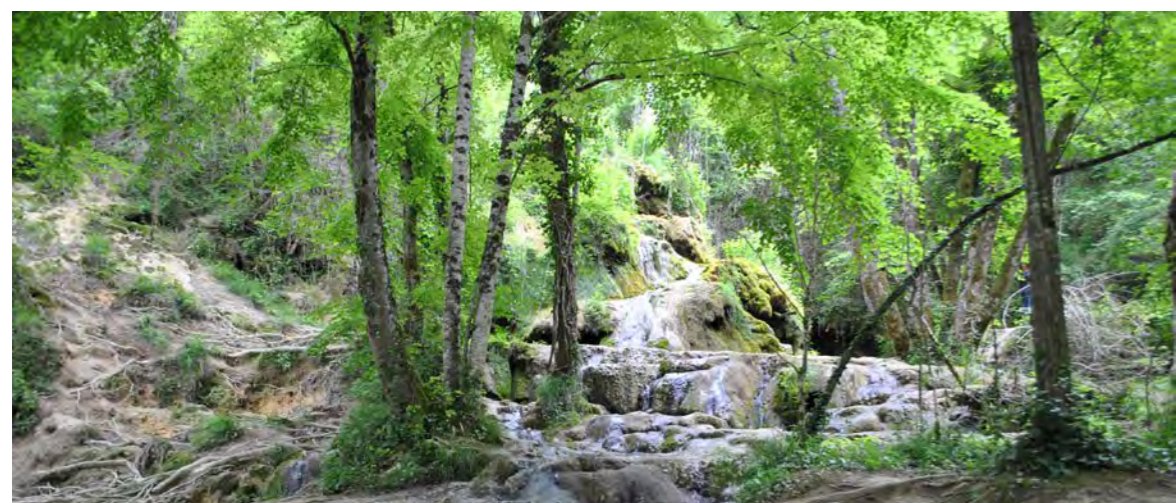


**Mise en place du PLUi**

: à la demande de la Communauté de Communes du Pays d'Olmes, en charge de l'élaboration du futur PLUi, des dents creuses (parcelles) ont déjà été identifiées sur plusieurs communes pour maîtriser le développement aléatoire de l'urbanisation (et les demandes de permis de construire notamment).



**Des sites et lieux remarquables :** Château de Roquefixade, par exemple



**Sites d'intérêt secondaires :** les cascades de Roquefort, le jardin extraordinaire de Lieurac.



**Les routes-paysage en balcon :** ces routes s'appuient finement sur la topographie du site, à mi-pente ou en pied de coteaux. Elles offrent des panoramas remarquables sur les sommets lointains et les lignes de crêtes, repères pour la lecture du paysage ou sur des paysages plus proches, comme les fonds de vallées ouverts, où se mêlent harmonieusement sites bâtis, cultures, prairies, et bocage.

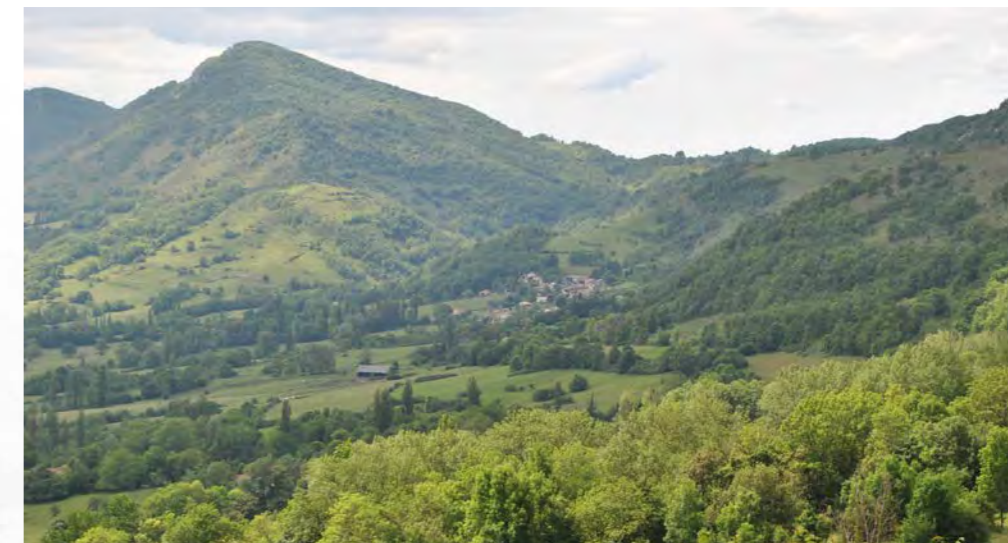


**Les routes d'entrée dans les vallées :** ces routes permettent de rejoindre le cœur du Pays d'Olmes. Ces axes sont les premiers vecteurs de découverte des paysages du Pays d'Olmes. En traversant les larges vallées agricoles et bocagères, ils offrent une belle image du territoire, et quelques beaux points de vue sur des sites bâtis comme Roquefixade et son château cathare perché. Leur qualification permettrait de mettre en valeur et d'identifier l'entrée sur le territoire.

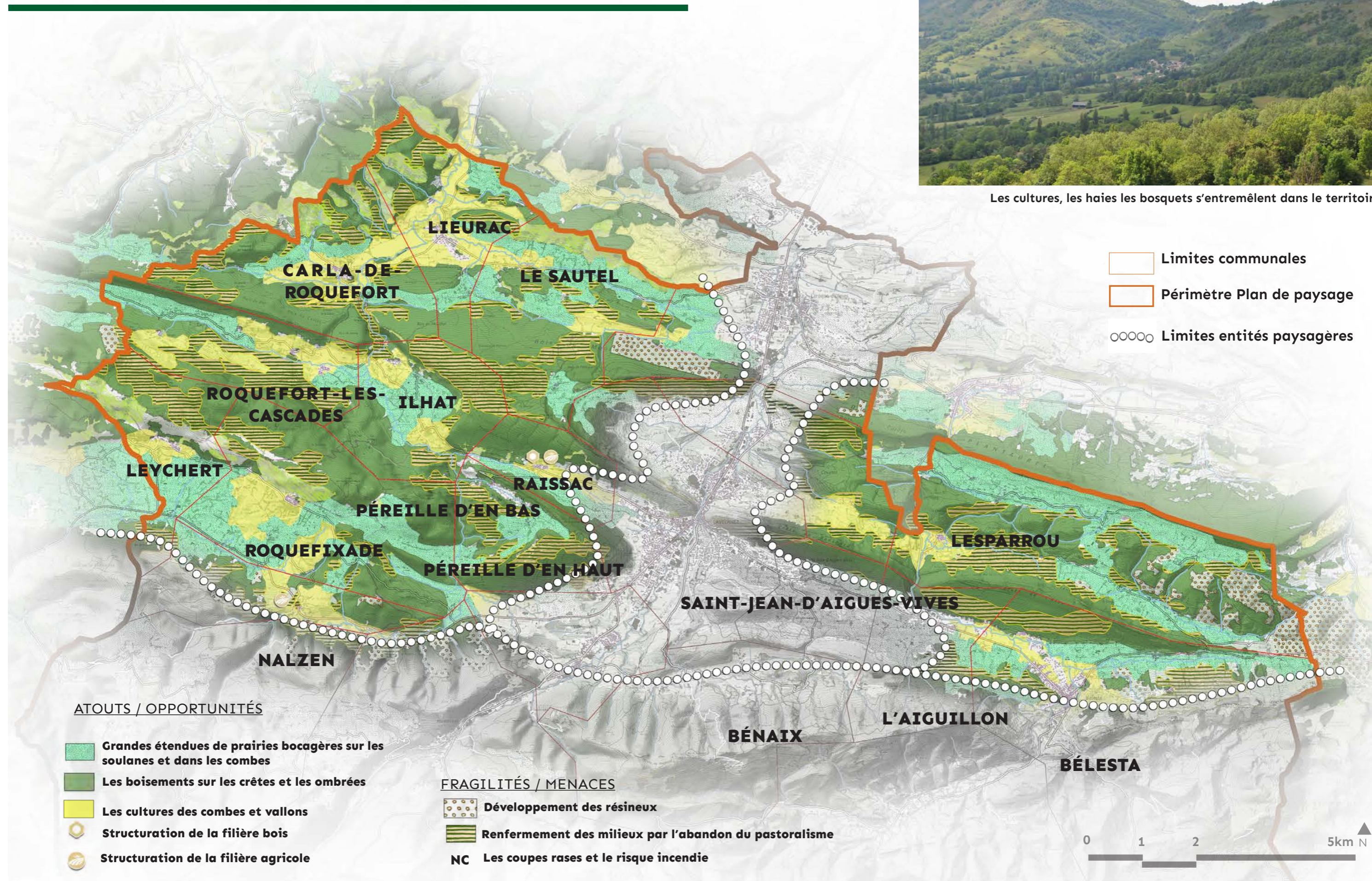


**Des séquences abîmées le long des axes routiers :** cas marquant où toutes les parcelles très fertiles de prairies et cultures le long de l'Hers entre Belesta et le hameau Les Peyrots ont disparu sous un continuum bâti qui s'est développé le long de la RD117 et du chemin de la Peyrade.

# UNE ALTERNANCE ENTRE COTEAUX BOCAGERS ET BOISÉS, ET COMBES CULTIVÉES



Les cultures, les haies les bosquets s'entremêlent dans le territoire





**De grandes étendues de prairies bocagères sur les soulanes et dans les combes :** milieux de grande qualité paysagère et écologiquement riche, valorisant une économie de l'élevage caractéristique du territoire, mais menacé par l'embroussaillage (ronces notamment) et la fermeture des paysages par l'abandon du pastoralisme et la conquête des boisements.



**Structuration de la filière bois :** Les «chantiers groupés» nés du projet «Renfort» à Raissac : mise en place de chantiers pilotes sur des coupes d'éclaircies associant privés, collectivités et partenaires CA 09/CRPF/COFOR (environ 300/350ha et une quinzaine de propriétaires). L'idée est d'alimenter les chaufferies bois (demande du PNR notamment) et de promouvoir la valorisation pour le bois d'œuvre (alisier torminal, hêtre...).



**Renfermement des milieux par l'abandon du pastoralisme :** progression importante sur les reliefs, notamment au détriment des pâturages. Les cultures en terrasses disparaissent sur les coteaux.



**Développement des résineux, notamment sur les forêts communales :** les plantations en lignes régulières d'épicéas sont particulièrement bien visibles sur le versant nord du Plantaurel en arrivant par la route de Mirepoix. La monospécificité de ces exploitations présente un risque face au développement de maladies. Par ailleurs, l'âge des plantations étant homogène, la fin des cycles de croissance arrive en même temps sur de grandes parcelles. Cela induit des « coupes à blanc » qui ont un fort impact sur les paysages. L'évolution de ces boisements face aux dérèglements climatiques est également une question centrale pour le devenir de ces paysages boisés et leur gestion.



**Structuration de la filière agricole :** Différentes initiatives sont menées dans le territoire pour valoriser la filière agricole locale, dont notamment la mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT). Ce programme d'actions a pour objectif de favoriser le maintien de l'agriculture sur le territoire et de valoriser les produits locaux de qualité à travers de nombreuses manifestations tout le long de l'année (marchés de producteurs, ventes à la ferme, ...).

## LES ACTIONS EN COURS EN FAVEUR DE LA QUALITÉ PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE

## POUR VALORISER LA SYLVICULTURE EN PAYS D’OLMES :

La forêt occupe une grande partie des paysages du Pays d’Olmes. Elle est une matière première exploitée tout au long de l’histoire du territoire. Le sapin a été mis en valeur pour ses qualités de bois d’œuvre. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il a été sélectionné en boisement mono-spécifique pour la production de bois de mât. A cette époque, toute la région de Bélesta a été marquée par l’industrie du bois avec le développement de scieries sur le territoire. Certaines sont encore en activité aujourd’hui.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, c’est le hêtre qui, en tant que meilleur bois de chauffe, le remplace pour l’alimentation des forges catalanes.

Il y a cinquante ans, ce sont les résineux (pins, mélèzes et douglas) qui ont été replantés pour leur qualité de bois d’œuvre. Ces forêts plantées, souvent monospécifiques, posent aujourd’hui question d’un point de vue du paysage, de l’écologie et de leur pérennité.

Actuellement l’abandon des terres agricoles favorise le développement des boisements. Les enfrichements et les progressions forestières s’installent au niveau des parcelles montagnardes les plus pentues. Le morcellement des parcelles et le nombre importants de petits propriétaires posent des problèmes de gestion de ces emprises. La Communauté de Communes du Pays d’Olmes s’engage actuellement pour l’élaboration d’une Charte forestière afin d’accompagner les propriétaires forestiers et encourager une gestion durable, favorisant l’inscription des forêts dans leur environnement économique, écologique, social et culturel.



Les coupes rases marquent les paysages.



La porte d’entrée en Pays d’Olmes caractérisée par la géomorphologie et la sylviculture .

## POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ :

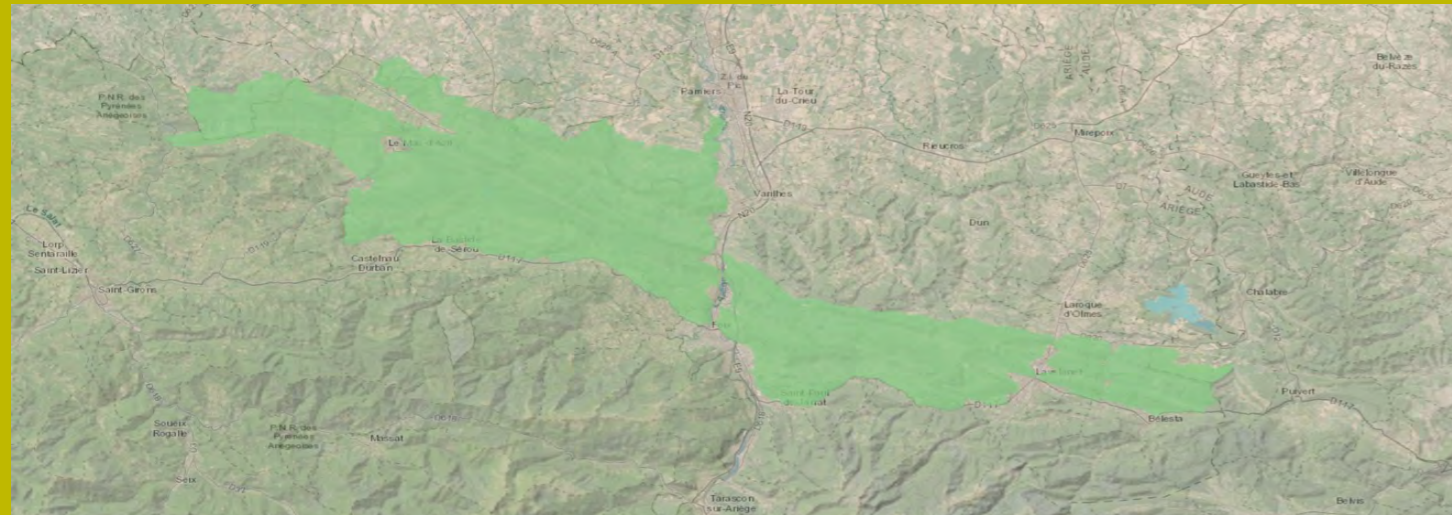
Le Plantaurel est d'une morphologie jurassienne. Il est le chaînon de transition aux reliefs modestes (1000 mètres d'altitude maximum), précédant la montagne Ariégeoise. Il s'étire d'est en ouest, et marque l'entrée du Pays d'Olmes.

Des «voûtes» formant des crêtes se creusent à certains endroits en des « vaux », cuvettes au fond garni d'argile.

Ces dépressions sont traversées par les sillons nord/sud creusés par les rivières qui ont entaillé les crêtes du Plantaurel en y créant des cluses.

La ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique) de type 2 correspond au chaînon du Plantaurel. Il regroupe des ZNIEFF de type 1 correspondant à plusieurs tronçons de ce chaînon, tout en évitant les zones d'importantes agglomérations.

Les critères d'intérêt de cette zone sont patrimoniaux (Écologique, Amphibiens, Oiseaux...), fonctionnels (fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales, zone particulière d'alimentation...) et complémentaires (Paysager, Archéologiques, Scientifique...).



Zone ZNIEFF du Plantaurel



Reliefs calcaires sur la commune de Roquefixade.

## POUR VALORISER LE PETIT PATRIMOINE RURAL :

Des actions ponctuelles ont été amorcées pour valoriser le petit patrimoine rural du Pays d'Olmes. A Roquefixade, par exemple, des cabanes en pierre sèche ont été répertoriées, identifiées et recensées grâce au travail minutieux de Monsieur Sabatier, maire de Roquefixade. Jusqu'à aujourd'hui, 132 cabanes en pierre sèche ont été identifiées et classées en 5 typologies. Une maquette a été réalisée pour situer leur implantation sur le territoire. Elle est présentée à la mairie de Roquefixade.

Sur une grande partie des communes du Pays d'Olmes, des actions de préservation et valorisation du petit patrimoine bâti (lavoirs, fontaines, abreuvoirs,...) ont été engagées. Cette petite architecture témoigne d'une histoire et de savoir-faire locaux à protéger.



Maquette représentant l'implantation de l'ensemble des cabanes en pierre sèche sur le Plantaurel.



Exemple de rénovation du lavoir sur la commune de Roquefixade



Exposition sur les cabanes en pierre sèche dans la commune de Roquefixade.





Vue sur Lavelanet depuis le château de Montségur

# La vallée industrielle du Touyre, colonne vertébrale du Pays d'Olmes



La vallée du Touyre est la colonne vertébrale du Pays d'Olmes. Cette rivière prend sa source dans le massif de Tabe et traverse le territoire, comme l'Hers à l'est ou le Douctouyre à l'ouest, selon un axe nord sud très marqué. Au contact avec le massif du Plantaurel orienté est ouest, la vallée a creusé une série de cluses, portes d'entrée naturelles remarquables dans le territoire du Pays d'Olmes.

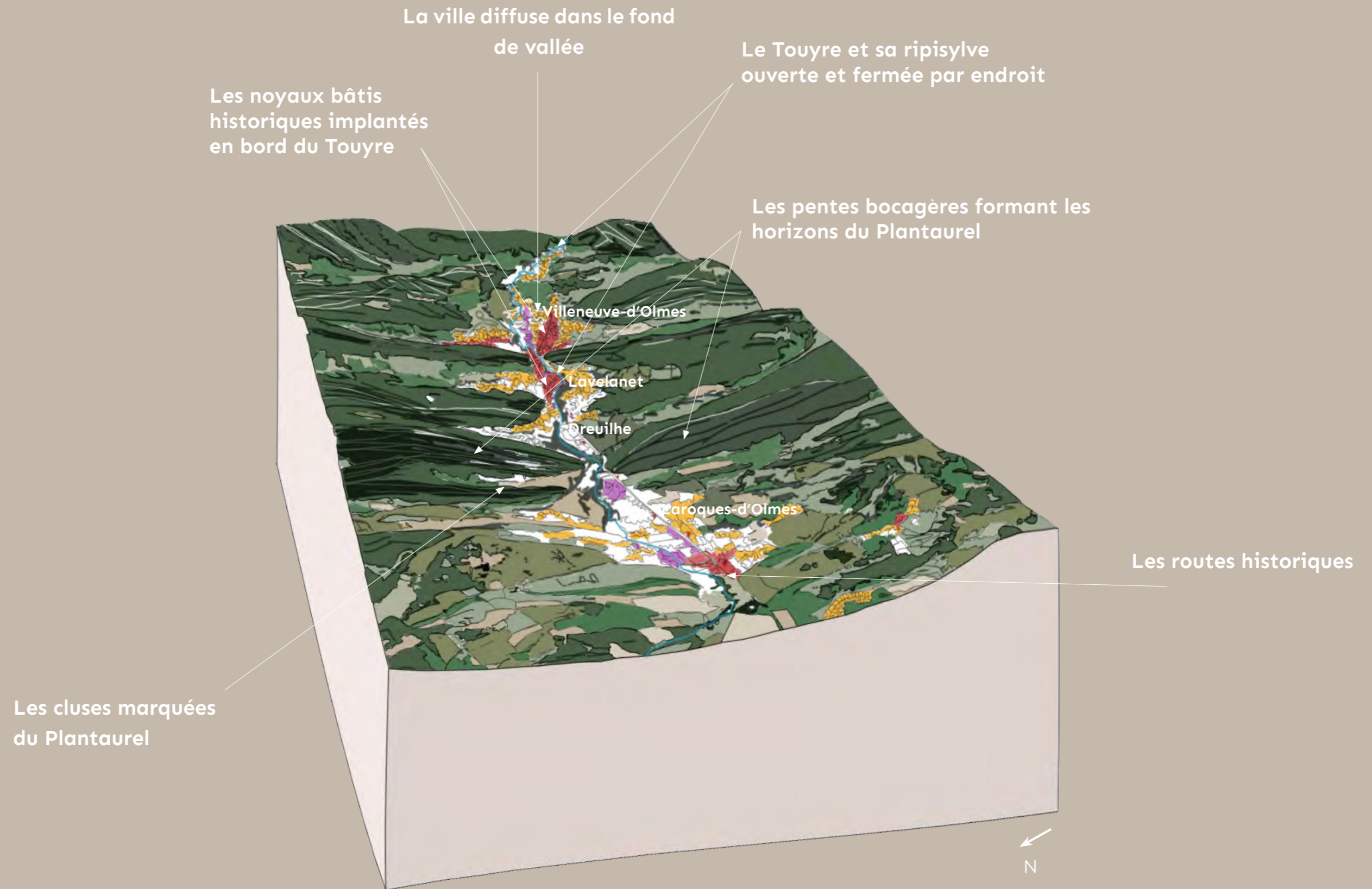
Un chapelet de bourgs (Montferrier, Villeneuve-d'Olmes, Lavelanet, Dreuilhe et Laroque-d'Olmes) ont profité des avantages que présentait cette géographie singulière, en s'implantant aux abords du Touyre, (à distance des inondations sur de petits ressauts de reliefs ou promontoires) pour bénéficier de cet axe naturel, et des ressources qu'il offrait. Dès le moyen-âge l'industrie se développe profitant de la présence de la rivière et de la force motrice qu'elle générerait avant le développement de l'électricité (menuiserie, scierie hydraulique, textile...). L'industrie textile dans la vallée du Touyre va se développer fortement, jusque dans les années 60/70. Au cours de cette période, le Pays d'Olmes s'est

positionné comme le premier centre textile français de laine cardée. Ce florissement de l'industrie textile, s'est accompagné d'un développement urbain important le long du Touyre et en suivant l'axe transversal de la RD117. Les nombreux éléments bâtis témoins hérités de cette histoire, (moulins, ateliers d'artisans, maisons d'ouvriers et de maîtres, architectures de sheds, grandes cheminées de brique) qui jalonnent le cours du Touyre ou de l'Hers, sont des éléments qui participent à l'identité de ces paysages. L'histoire industrielle a ainsi profondément marqué les esprits et fait partie constitutive de l'identité paysagère du territoire. Aujourd'hui, les emprises de friches abandonnées à proximité des rivières présentent un fort potentiel de réhabilitation pour accueillir de nouvelles activités (économiques, culturelles, sociales), valoriser le patrimoine (lié à l'histoire, au bâti, à l'eau, etc.) et réintroduire la biodiversité au cœur du tissu urbain. La reconquête de la continuité écologique et paysagère de la rivière et plus largement de la vallée en s'appuyant sur son héritage industriel représente ainsi un enjeu fort pour le Pays d'Olmes.



Vue sur les cluses marquées du Plantaurel depuis Laroque d'Olmes et ses usines

# Représentation des paysages de la vallée du Touyre



# L'ÉCRIN DES RELIEFS BOCAGERS DU PLANTAUREL

- Limites communales
- Périmètre Plan de paysage
- Limites entités paysagères



La vallée du Touyre vue depuis le Pog de Montségur

## ATOUPS / OPPORTUNITÉS

- Les points de vue offerts depuis les lignes de crêtes
- Les seuils ou portes naturelles formées par les cluses
- Les pentes boisées et pâturées du Plantaurel formant les horizons de la vallée
- Les itinéraires de promenade reliés aux centres bourgs

## FRAGILITÉS / MENACES

- L'enfrichement des pentes et la fermeture de certains points de vue
- Des modes d'exploitation forestière fragilisant le paysage et la biodiversité





**Les pentes boisées et pâturées du Plantaurel** formant les horizons de la vallée. La Vallée du Touyre est relativement étroite, alternant des séquences très étroites de quelques centaines de mètres à peine (séquence montagnarde, cluses), à des séquences plus larges (3/4 km).



**Les seuils ou portes naturelles** formées par les cluses. Ces passages très étroits se lisent très distinctement dans le grand paysage, et participent à scénographier les arrivées dans le Pays d'Olmes.






**L'enfrichement des pentes et la fermeture de certains points de vue.** Le déclin des activités agricoles entraîne la fermeture progressive de certains secteurs par le développement d'une végétation arbustive.



**Les itinéraires de promenade reliés aux centres bourgs** comme par exemple la montée à la vierge (Croix de Ste-Ruffine) depuis le centre de Lavelanet : le maillage fin de chemins reliant les emprises habitées aux espaces de nature à proximité permet de s'extraire rapidement du contexte urbanisé et de s'immerger dans le grand paysage. Cette caractéristique représente un vrai atout pour les habitants et visiteurs du pays d'Olmes.

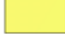

# DES ESPACES RESSOURCES STRUCTURANTS EN FOND DE VALLON

-  Limites communales
-  Périmètre Plan de paysage
-  Limites entités paysagères






Des plaines cultivées en fond de vallée

## ATOUPS / OPPORTUNITÉS

-  Des espaces agricoles encore préservés
- NC** Des vergers, cultures maraîchères à proximité des habitants (non cartographie)
-  Des coupures d'urbanisation entre les noyaux bâtis, essentielles pour la TVB

## FRAGILITÉS / MENACES

-  Des séquences d'entrée abîmées par une urbanisation diffuse d'habitat et d'activités le long des principaux axes routiers
-  Une urbanisation diffuse consommatrice d'espaces agricoles ou naturels
-  Une transition brutale entre emprises urbanisées et espaces agricoles (disparition des vergers, simplification des cultures, diminution des espaces agricoles au profit de l'urbanisation, ...)





**Des espaces agricoles encore préservés** sur la plaine de Laroque d'Olmes. Les reliefs légèrement ondulés de la plaine sont dominés par des cultures céréalières. Ponctuellement des emprises de nouveaux lotissements, ou de zones d'activités, gagnées sur les terres agricoles témoignent d'une certaine pression urbaine.



**Des coupures d'urbanisation entre les noyaux bâtis, essentielles pour la Trame Verte et Bleue.** A l'origine les bourgs implantés le long du Touyre constituaient des noyaux distincts. Les extensions urbaines successives, notamment le long de la RD625, ont fini par occuper les espaces de respiration entre les villages, et effacer ainsi les coupures d'urbanisation pourtant essentielles pour les paysages et la biodiversité.






Av. Leon Blume

**Des séquences d'entrée abîmées par une urbanisation diffuse d'habitats et d'activités le long des principaux axes routiers :** les largeurs d'emprise de voiries, le mitage des abords des voies par des extensions linéaires ou des emprises d'activités, et l'accumulation d'infrastructures, enseignes ou dispositifs au caractère routier, participent à dégrader le paysage de ces routes, pourtant premier vecteur de découverte des paysages du Pays d'Olmes.



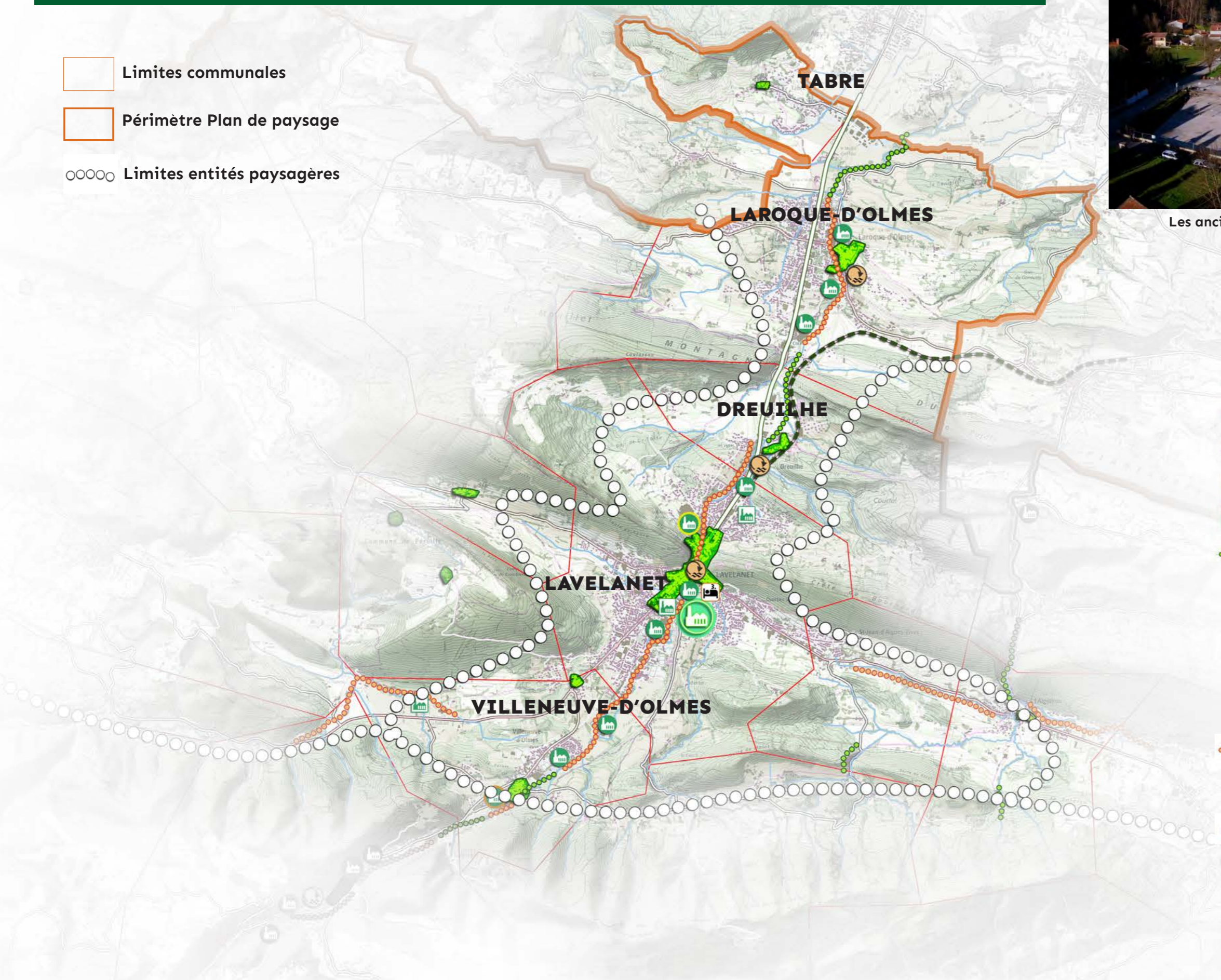
**Une transition brutale entre emprises urbanisées et espaces agricoles :** disparition des vergers, simplification des cultures, diminution des espaces agricoles au profit de l'urbanisation, contribuent à simplifier et réduire au maximum les espaces d'interfaces entre emprises urbanisées et espaces agricoles. Ces lisières sont des espaces précieux d'un point de vue de la biodiversité, du paysage et des usages.

# UN CHAPELET DE SITES URBAINS ET D'USINES IMPLANTÉS LE LONG DU TOUYRE, ÉVOQUANT L'HISTOIRE INDUSTRIELLE DE CETTE VALLÉE

-  Limites communales
-  Périmètre Plan de paysage
-  Limites entités paysagères





Les anciennes cheminées de usines deviennent des témoins de l'histoire du territoire



## ATOUPS / OPPORTUNITÉS

-  Les sites bâtis d'origine implantés au fil de l'eau
-  Les témoins de l'histoire industrielle (Bâti industriel, cheminées, patrimoine...)
-  Ancienne mouline ou forge
-  Usine Roudière (la Caume/Mirabeau)
-  Reconversions industrielles : Projet «Hors les murs»
-  Les bords de rivière accessibles et mis en valeur (TVB, espaces publics, promenades...)
-  L'axe historique structurant de la RD625
-  La voie verte Mirepoix/Lavelanet
-  Le musée du textile de Lavelanet
-  Projet de réhabilitation de l'Hôtel du Parc à Lavelanet

## FRAGILITÉS / MENACES

-  Une altération de la continuité paysagère et écologique de la rivière (canalisée ou busée, absence de cheminements longeant la rivière, urbanisation aux abords...)
-  Des espaces publics banalisés et absence de nature en ville





**Les sites bâtis d'origine implantés au fil de l'eau :** ces sites (Montferrier, Villeneuve d'Olmes, Lavelanet, Dreuilhe, Laroque d'Olmes) présentent une structure urbaine qui s'est développée le long d'axes routiers parallèles et légèrement surélevés par rapport au cours d'eau : cela a permis le développement de l'industrie textile s'appuyant sur la force hydraulique du Touyre d'un côté, et d'entretenir des relations étroites avec les terres agricoles (pâtures et cultures) sur les pentes des coteaux de l'autre.



**Les témoins de l'histoire industrielle (Bâti industriel, cheminées, patrimoine...)** : bâtiments en dents de scie, cheminées, canaux d'irrigation, liés à la fabrication du textile et/ou du peigne en corne, constituent un véritable patrimoine bâti industriel, témoin de « l'âge d'or » du Pays d'Olmes.



**Ancienne mouline ou forge :** friche industrielle rachetée par la commune de Villeneuve-d'Olmes, qui a vocation à être transformée en lieu d'activités.



**Usine Roudière (la Coume/Mirabeau) :** ancienne usine démantelée à Lavelanet qui accueille aujourd'hui le Musée du Textile. Un projet nommé « Hors les murs », porté par la pays d'Art et d'Histoire est en cours et concerne la valorisation de l'ensemble de l'héritage industriel (cheminées, canaux, etc.) à travers une déambulation sur l'espace public.



**Ancienne usine SAB :** friche industrielle démolie (hors cheminée) à Montferrier avec ambition de faire un projet qui soit à la fois un espace pour accueillir des manifestations et un lieu d'interprétation du patrimoine.



**Reconversions industrielles :** Anticipant les évolutions de l'industrie textile, plusieurs entreprises se sont reconverties dans les secteurs de la métallurgie, de la chaudronnerie ou encore de l'aéronautique. C'est le cas par exemple des entreprises Cuxac, C.M.A, ACTI...

## LES ACTIONS EN COURS EN FAVEUR DE LA QUALITÉ PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE

## POUR VALORISER LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET PAYSAGER :

Le Pays d’art et d’histoire des Pyrénées Cathares a mandaté Creafactory et son équipe de co-traitants, pour une étude de faisabilité et de programmation pour la réalisation d’un ensemble muséal thématique « Textile et industrie en Pays d’Olmes ».

L’étude de programmation remet à l’ordre du jour le programme muséographique du musée du textile déjà existant à Lavelanet, mais apporte aussi de nouvelles idées de programmation comme par exemple le projet « Hors les murs ». Cette étude vise à favoriser une découverte élargie du territoire du Pays d’Olmes, en s’appuyant sur la richesse de son patrimoine industriel et paysager.

Notamment le PATT, Parcours - Atelier en Territoire Textile avec la création de parcours inter-vallées composées de sentiers d’interprétation autour du textile et du peigne en corne. L’étude propose un sentier d’interprétation sur le textile qui prend sa source à Montferrier et se termine à Laroque-d’Olmes. Il s’appuie en partie sur le chemin des tisserands et sillonne le paysage le long du Touyre.

Des échappées vertes permettront de rejoindre la vallée de l’Hers, connue pour la fabrication du peigne en corne. L’étude propose la construction d’un centre d’interprétation du peigne en corne à la Bastide-sur-l’Hers qui permettra avec le musée textile de Lavelanet de valoriser leur histoire industrielle.

Une étude qui met en avant les liens qui existent entre Histoire & Paysage.



Le travail du textile était un des moteurs économiques du Pays d’Olmes.



Le Musée du Textile qui garde la mémoire du territoire.

## POUR PÉRENNISER L'AGRICULTURE ET L'ÉLEVAGE DU PAYS D'OLMES :

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) porté par les deux Communautés de Communes du Pays d'Olmes et du Pays de Mirepoix a une importante incidence sur les paysages de ces deux territoires. Les agriculteurs et éleveurs, acteurs du territoire partenaires de ce PAT, jouent en effet un rôle majeur dans les dynamiques paysagères.

A travers son programme d'actions, le PAT s'inscrit pleinement dans la transition écologique et le renforcement d'un système alimentaire résilient. Il favorise la préservation du foncier agricole et sa transmission à des agriculteurs, renforce la production vivrière biologique du territoire, accompagne l'installation de jeunes agriculteurs et développe l'emploi en agriculture. D'autres actions envisagées ont un impact moins direct dans la transformation des paysages, mais jouent aussi un rôle pour l'avenir économique, social et culturel du territoire.



## POUR LA REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS :

Lavelanet, ville majeure du Pays d'Olmes, a pris les devants avec un projet ambitieux de revitalisation de la ville. Le projet urbain « Lavelanet 2050 », est une étude ambitieuse composée de trois axes majeurs de restructuration : la reconquête du centre ancien visant à redynamiser l'économie, à requalifier le paysage urbain et à améliorer le cadre de vie ; une étude pré-opérationnelle « type ANAH » menée sur l'ensemble du territoire intercommunal ; le projet TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte) construit autour de la requalification énergétique de l'habitat, du développement des nouvelles mobilités, de la performance des espaces publics et de la mise en valeur du patrimoine naturel. En juin 2021 Lavelanet a été retenue dans le dispositif « Petites villes de Demain ». Cela lui permettra d'obtenir un soutien spécifique de l'État pour les projets de revitalisation.



# Les valeurs et dynamiques majeures du Pays d'Olmes



## Les 7 Valeurs paysagères du Pays d'Olmes

Les paysages tels que nous les percevons aujourd'hui sont porteurs de singularités remarquables qui rendent le territoire familier aux yeux de ceux qui l'habitent et le parcourent au quotidien, attractif à ceux qui le visitent ou le traversent. On appelle ces caractéristiques les valeurs paysagères.

Cette première phase du Plan de paysage Montségur-Pays d'Olmes a été l'occasion d'exprimer ces valeurs de reconnaître ainsi ce qui fonde l'identité collective de ces paysages.

Le travail mené auprès des acteurs dans le cadre de ce diagnostic a fait émerger sept valeurs paysagères qui sont décrites dans le présent chapitre. Celles-ci ont vocation à être préservées mais aussi pérennisées et développées à travers le projet de paysage et des actions qui en découleront.

Ces atouts constituent un héritage à comprendre, à interpréter et transmettre aux vues des modes de vie d'aujourd'hui et de demain. L'ensemble de ces valeurs sert ainsi de référence pour analyser et porter un regard critique sur les transformations

à l'œuvre sur les paysages. Elles sont aussi une source d'inspiration pour agir de façon juste dans le territoire, et poursuivre la construction de l'identité du pays d'Olmes.

Parallèlement à l'expression de ces valeurs, le diagnostic a été aussi l'occasion de comprendre comment ont évolué les paysages du pays d'Olmes ces dernières décennies à partir de différents outils : paroles et témoignages d'acteurs, analyses diachroniques à partir de cartes postales ou de plans anciens, observations in situ...

Cette analyse a permis de faire émerger deux principales dynamiques de transformation des paysages :

- Les extensions urbaines au sein de la vallée du Touyre qui peuvent fragiliser les espaces agricoles, les continuités écologiques et l'identité des lieux (banalisation des formes urbaines et des architectures, entrées de ville)
- La déprise agricole, et notamment du pastoralisme qui conduit à un enrichissement et une progression des emprises forestières, induisant ainsi une fermeture du paysage et un appauvrissement des milieux.

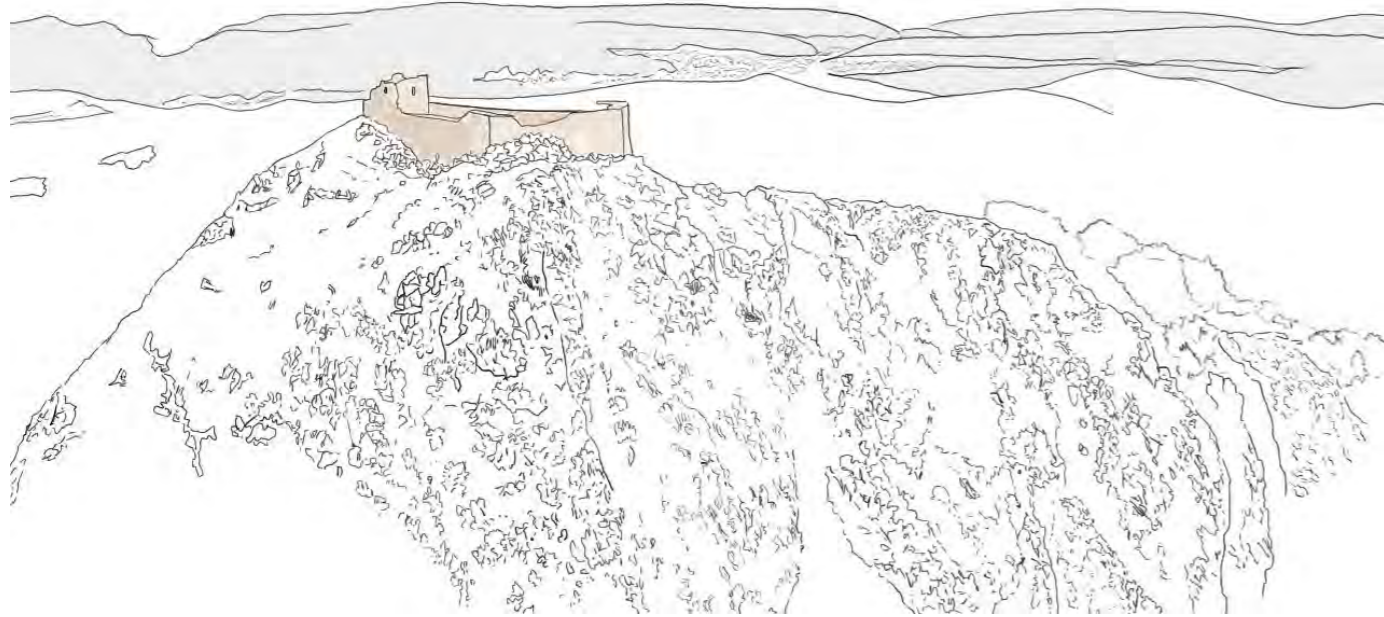


Carte postale ancienne, le bétail qui descend à Montségur

Phrases extraites du questionnaire habitants et acteurs qui répondent à la question : «Soulignez les 3 éléments qui participent à la richesse du paysage»

# Les valeurs paysagères du Pays d'Olmes

**1. LA SILHOUETTE REPÈRE DU POG ET LES VUES LOINTAINES OFFERTES PAR LES CRÊTES ET LES HAUTEURS**



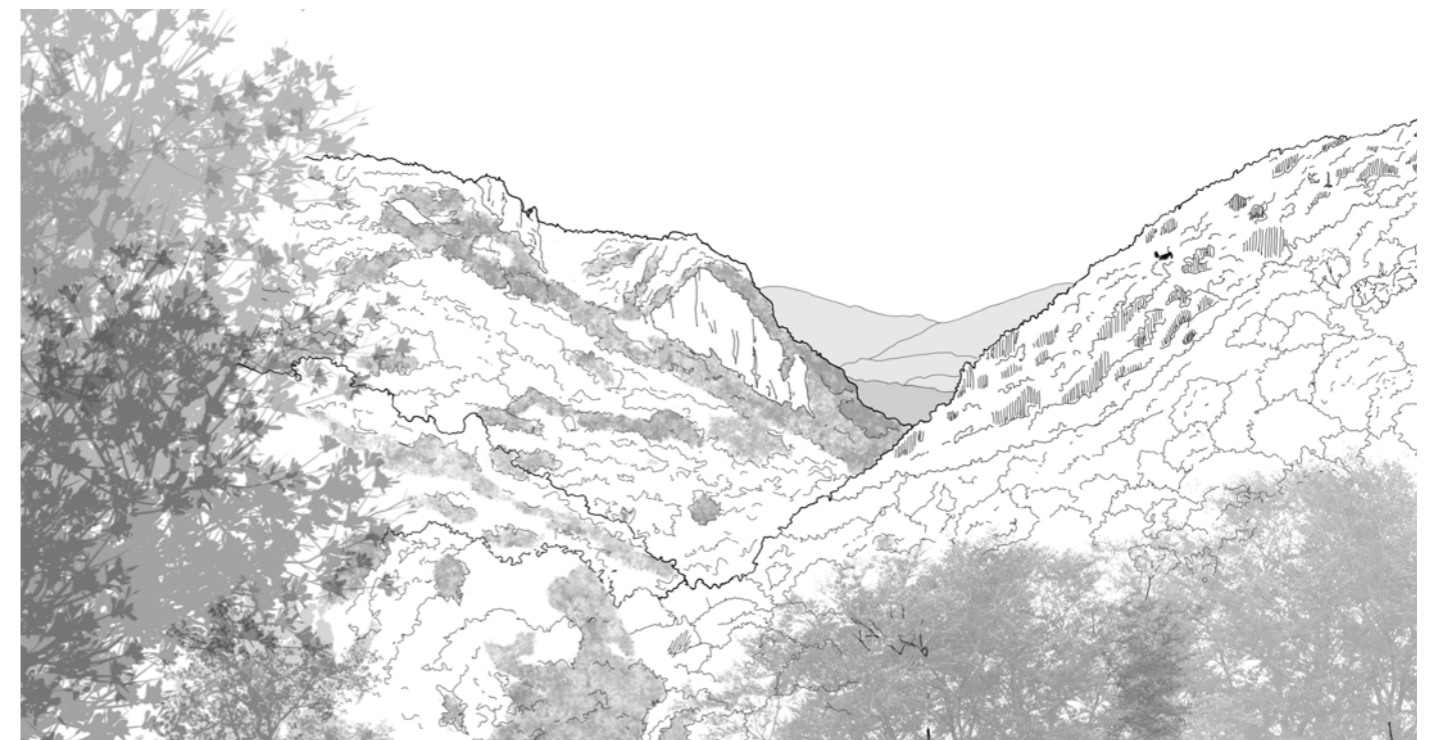
**2. LES SITES EMBLÉMATIQUES DES CHÂTEAUX DE MONTSÉGUR ET ROQUEFIXADE, ET L'ENSEMBLE DU PATRIMOINE CULTUREL, TÉMOINS DE LA RICHESSE HISTORIQUE DU TERRITOIRE**



**3. L'HÉRITAGE REMARQUABLE DE L'HISTOIRE INDUSTRIELLE ET ARTISANALE DU TERRITOIRE, LISIBLE AU FIL DU TOUYRE ET DE L'HERS**



**4. UNE GÉOMORPHOLOGIE SINGULIÈRE ORGANISANT LE TERRITOIRE ET OFFRANT UNE VARIÉTÉ DE PAYSAGES ET DES SITES INSOLITES**



# Les valeurs paysagères du Pays d'Olmes

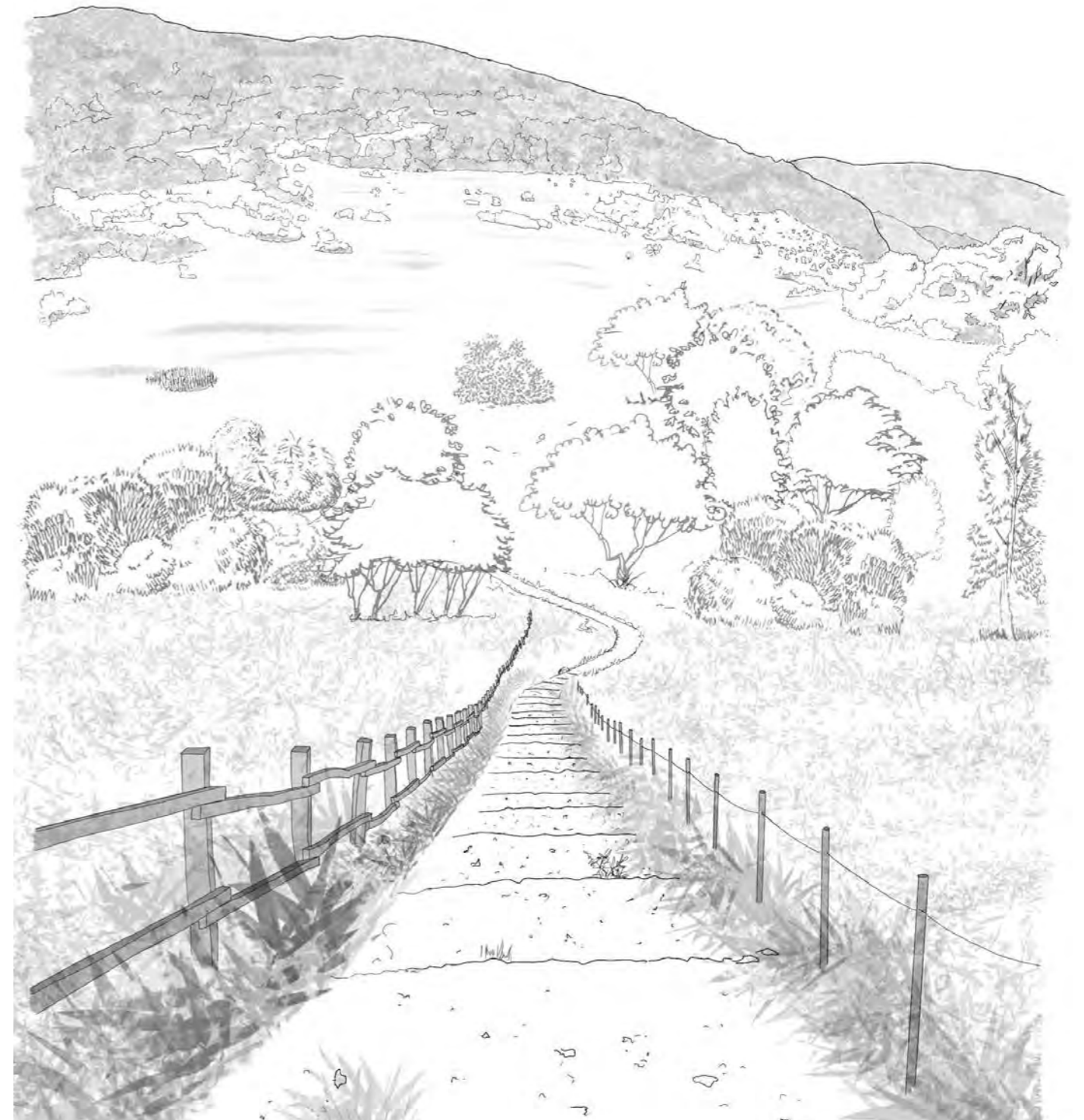
**5. UNE GRANDE NATURE ACCESSIBLE CONCENTRANT UNE IMPORTANTE BIODIVERSITÉ ET PERMETTANT UNE DIVERSITÉ DE PRATIQUES ET DE PERCEPTIONS**



**6. DE LA PLAINES CULTIVÉE AUX PAYSAGES SYLVOPASTORAUX ET ESTIVES - DES ACTIVITÉS PRODUCTIVES VARIÉES ET IDENTITAIRES**



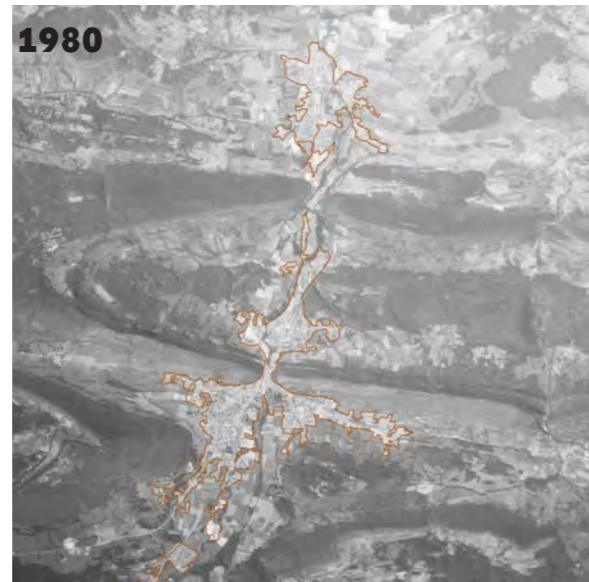
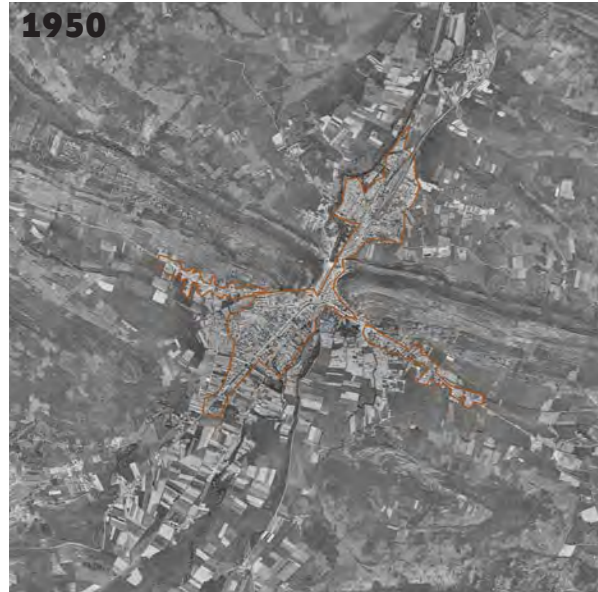
**7. UN RÉSEAU DE ROUTES-PAYSAGE ET UN MAILLAGE IMPORTANT DE CHEMINS HISTORIQUES VECTEUR D'IMMERSION ET D'APPRÉHENSION DE LA GRANDE RICHESSE PAYSAGÈRE DU PAYS D'OLMES**



# Les dynamiques majeurs du Pays d'Olmes

## Cartographique diachronique de l'urbanisation qui s'étale au détriment des parcelles agricoles.

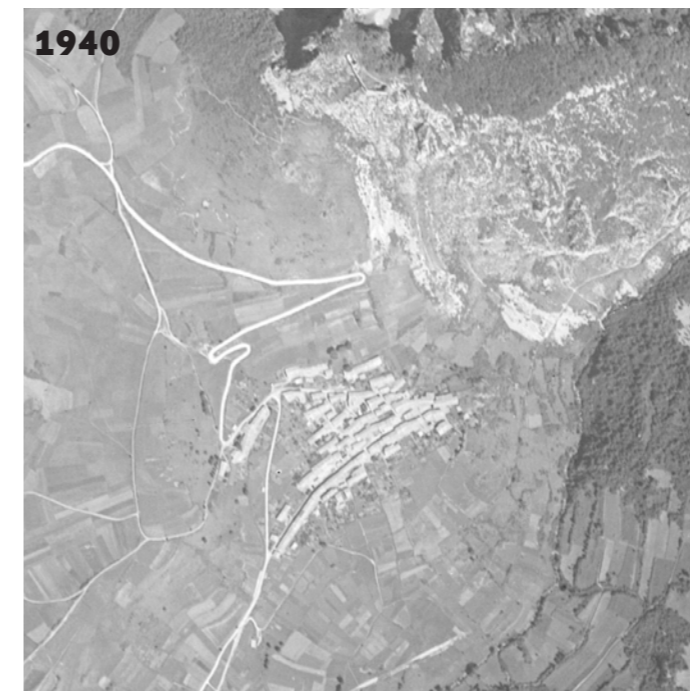
Montferrier, Villeneuve d'Olmes, Lavelanet, Dreuilhe et Laroque d'Olmes constituent les principaux noyaux urbains jalonnant la vallée du Touyre, d'amont en aval. Les bourgs se sont implantés régulièrement au fil de la vallée tous les 3/4 km à proximité de la rivière, à la faveur de petits ressauts de reliefs ou de buttes comme à Laroque d'Olmes, qui les protégeaient des inondations. Un chapelet d'usines s'est organisé au fil du temps le long de la rivière. Jusqu'à dans les années 50, ils constituaient des bourgs bien distincts les uns des autres, le long de l'actuelle RD 625. Depuis, l'urbanisation s'est développée sensiblement le long des axes de circulation principaux, dans les fonds de vallée, et plus récemment sur les pentes des premiers reliefs. Elle forme aujourd'hui avec le tissu industriel implanté au fil du Touyre, un continuum urbain quasi ininterrompu depuis Villeneuve-d'Olmes jusqu'à Laroque-d'Olmes. Ces extensions se font au détriment des espaces agricoles et fragilisent aussi fortement le paysage et les continuités écologiques comme celle du Touyre ou avec l'effacement des coupures d'urbanisation entre les villages et la disparition progressive de la rivière dans le paysage et les usages des bourgs.



Carte postale de Lavelanet, développement urbain en bord de route.

## Cartographies diachroniques d'enfrichement et de progression forestière - Exemple sur le village de Montségur.

L'enfrichement est très perceptible sur le territoire du Pays d'Olmes. Depuis les années 1950, la déprise agricole et le recul de l'élevage entraînent un abandon des parcelles agricoles et une avancée progressive des boisements. Cet enfrichement induit une fermeture des paysages et de certains points de vue sur la silhouette repère du Pog, et aussi un appauvrissement des milieux. Cette dynamique est particulièrement sensible aux alentours du Pog et du village de Montségur. Dans le cadre de l'Opération Grand Site de Montségur, le Pays d'Olmes, en coopération avec l'ANA-CEN, a fait de « la reconquête des déprises agricoles en co-visibilité avec le Pog de Montségur » une de leurs actions prioritaires.



AGENCE GINJAUME + PIERRE ROMANETTO + LAURE CLOAREC

# Les enjeux paysagers du Pays d'Olmes



## 3 enjeux majeurs pour les paysages du Pays d'Olmes

Le diagnostic a permis d'analyser au sein de chaque séquence paysagère les atouts et fragilités, et les éléments qui constituent des opportunités ou représentent des menaces pour les paysages du Pays d'Olmes de demain. De cet état des lieux et des différents temps de concertation, ont émergé, 7 valeurs paysagères clés. La lecture de ces valeurs, à la lumière des transformations en cours des paysages du pays d'Olmes, et des principales préoccupations des acteurs du territoire ont permis d'identifier un certain nombre d'enjeux, qui ont été réunis de façon synthétique sous forme de trois enjeux majeurs. Ceux-ci forment les premiers fondements du projet pour les paysages du Pays d'Olmes, qui sera élaboré dans les phases 2 et 3 du plan paysage :

1. La consolidation de l'armature paysagère et écologique du territoire
2. Le confortement de lieux de vie dynamiques et conviviaux, inscrits dans leurs paysages
3. La valorisation de la richesse patrimoniale et paysagère du Pays d'Olmes à travers une découverte élargie du territoire

« Revégétaliser certaines places et les fleurir »

« Embellir et trouver de nouvelles activités dans les friches des entreprises du textile abandonnées »

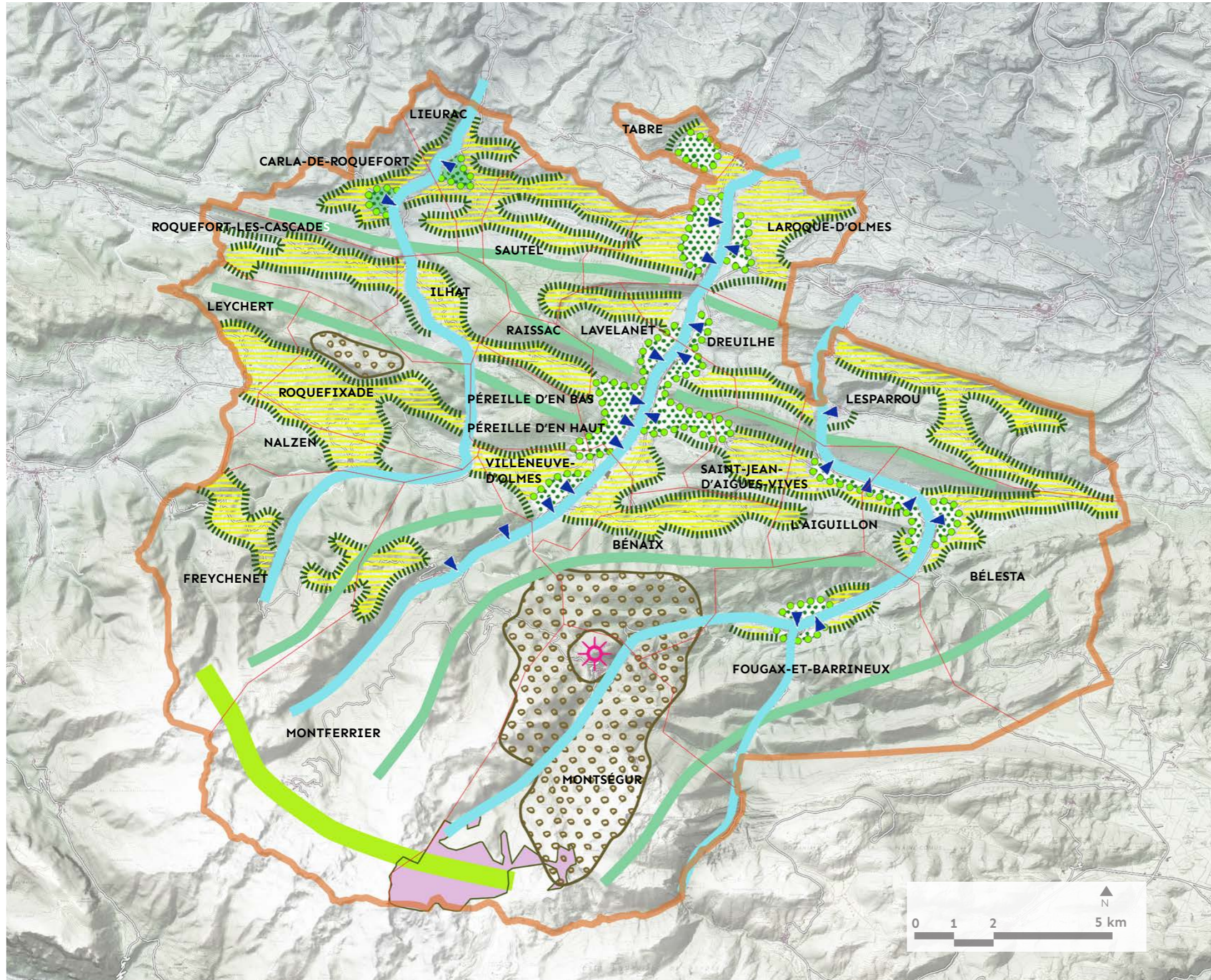
« Obligation pour les exploitants agricoles d'entretenir et de nettoyer leurs terres, avec une gestion raisonnée de la forêt, en protégeant davantage les espèces »



Phrases extraites du questionnaire habitants et acteurs qui répondent à la question : « Quelles sont vos propositions pour valoriser et préserver les paysages du Pays d'Olmes ? »

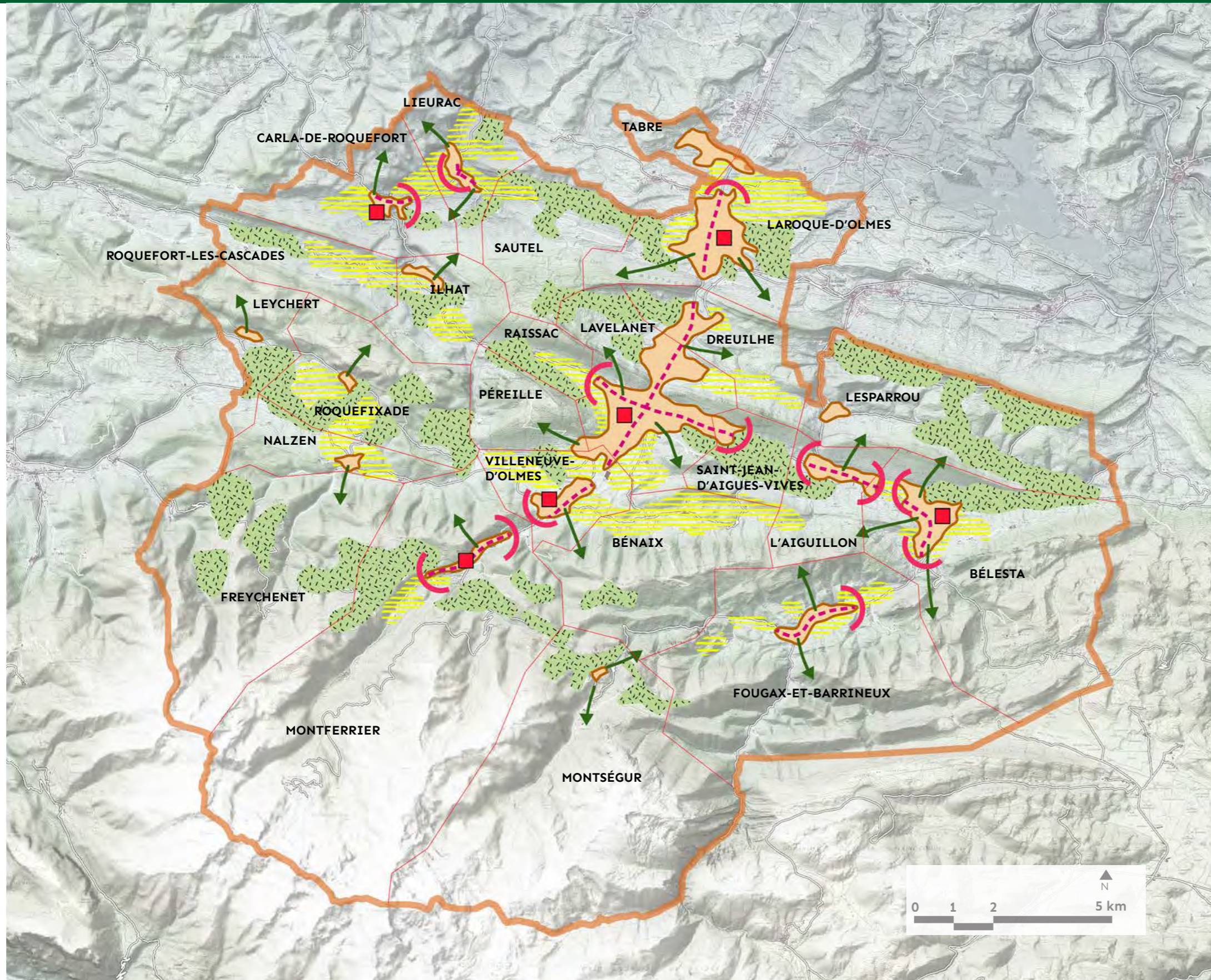
Zones humides à protéger dans le Mont d'Olmes

# ENJEU 1\_ La consolidation de l'armature paysagère et écologique du territoire



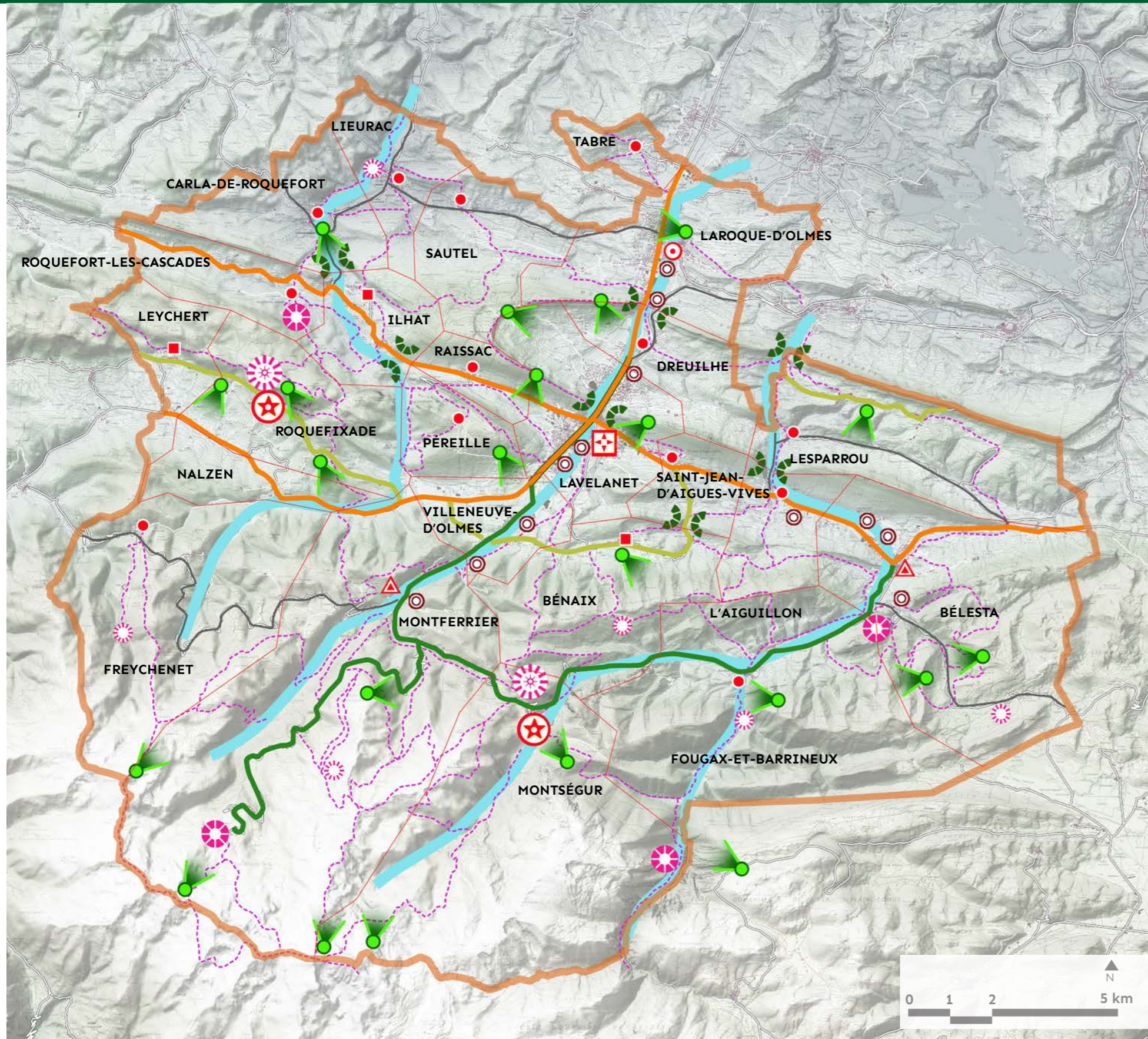
-  **Préservation des cours d'eau et des vallées associées (corridors majeurs pour la Trame Bleue) :**
  -  la valorisation des rivières et continuités écologiques associées dans le paysage et la restauration des cours d'eau dans les traversées urbaines
-  **L'équilibre forêts et clairières (corridors majeurs pour la Trame Verte) :**
  -  la reconquête des espaces agropastoraux pour la réouverture des pentes et coteaux embroussaillés et boisés
-  **Les estives : corridors majeurs à protéger**
-  **L'accompagnement pour une gestion forestière résiliente des lisières forestières en compte les problématiques paysagères, environnementales et climatiques**
-  **Protection des espaces agricoles (cultures et pâtures) et soutien aux pratiques respectueuses des écosystèmes naturels : Maintien et renforcement de la trame bocagère, les ripisylves, les bosquets et es arbres isolées**
-  **Requalification des Espaces publics urbains :** Requalification des espaces publics, aussi bien dans les centres bourgs que dans les zones d'activité et industrielles, au profit de la nature en ville, la désimperméabilisation des sols et la mise en valeur de l'eau
- La valorisation de la trame noire du territoire :** l'encouragement aux changements de pratiques de non éclairage nocturne dans les villages et bourgs
-  **Recomposition des franges urbaines :** Restauration d'une épaisseur entre espace bâti et espaces agricoles avec la création de lisières jardinées, vergers et haies libres
-  **Château de Montségur**
-  **Réserve Naturelle Régionale du Massif de Saint Barthélémy**









## ENJEU 2\_ Le confortement de lieux de vie dynamiques et conviviaux, inscrits dans leurs paysages



- La redynamisation et reconquête des centres des bourgs «relais»
- ⌋ La protection stricte de coupures d'urbanisation
- - - La requalification et l'apaisement des entrées et traversées de bourgs  
Le développement des mobilités douces, notamment au sein des emprises urbanisées et entre les villages
- ➔ Le confortement des liens entre villes/villages et espaces de nature ou agricoles
- L'apaisement du fonctionnement et des déplacements par le développement des mobilités douces à l'intérieur des bourgs et villages
- Le maintien des enveloppes urbaines existantes
- ▨ Protection des espaces cultivés fragilisés par l'urbanisation
- ▨ Soutien à l'élevage

# ENJEU 3\_ La valorisation de la richesse patrimoniale et paysagère du Pays d'Olmes à travers une découverte élargie du territoire



- 
**La valorisation du patrimoine industriel : valorisation du bâti et friches industrielles le long des cours d'eau (Touyre et Hers) au profit de la biodiversité, du paysage et des activités et usages locaux**
  
- 
**Sites intérêts majeurs** | La diffusion des visiteurs sur l'ensemble du territoire
- 
**Sites intérêts forts** | La valorisation du réseau de sites d'intérêt sur le territoire : Château de Montségur, Château de Roquefixade, Sites d'intérêt principaux, Sites d'intérêt secondaires
- 
**Sites intérêts**
  
- 
**Axes majeurs** | La qualification des principaux axes routiers et des séquences d'arrivée sur le territoire. Des routes vitrine sur les paysages
  
- 
**Routes balcons**
- 
**Routes paysages cœur patrimoniale** | Soigner le paysage des routes et donner à découvrir les paysages depuis les axes
  
- 
**Villages pittoresques** | La mise en valeur du patrimoine bâti historique (cathare et médiéval) et industriel au sein d'une stratégie d'accueil et de découverte du territoire élargi
  
- 
**Villages 'Porte Grand Site'** | Valorisation du patrimoine bâti et urbain au sein d'une stratégie d'accueil et de découverte du territoire élargi. L'inscription des bourgs et villages au sein de cette stratégie
- 
**Ville 'Entrée de territoire'**
- 
**Ville «centre»**
- 
**Villages en fond de vallée**
- 
**Villages perchés** | Le confortement des identités urbaines et villageoises
  
- 


**La mise en scène des points de vue existants et potentiels depuis les principales lignes de crêtes, sur le Pog, le château de Roquefixade et les singularités paysagères du Pays d'Olmes**

Plan de Paysage

**Montségur  
– Pays  
d’Olmes**